

RAPPORT
du
MINISTRE

des Terres et Forêts du Québec

1965/66



RAPPORT
du
MINISTRE

des Terres et Forêts du Québec

1965/66



MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS DU QUÉBEC

Cabinet du Ministre

L'Honorable Hugues Lapointe, c.p., c.r.,
Lieutenant-gouverneur
de la province de Québec.

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous
soumettre le rapport du ministère des Terres et
Forêts pour l'exercice 1965/1966.

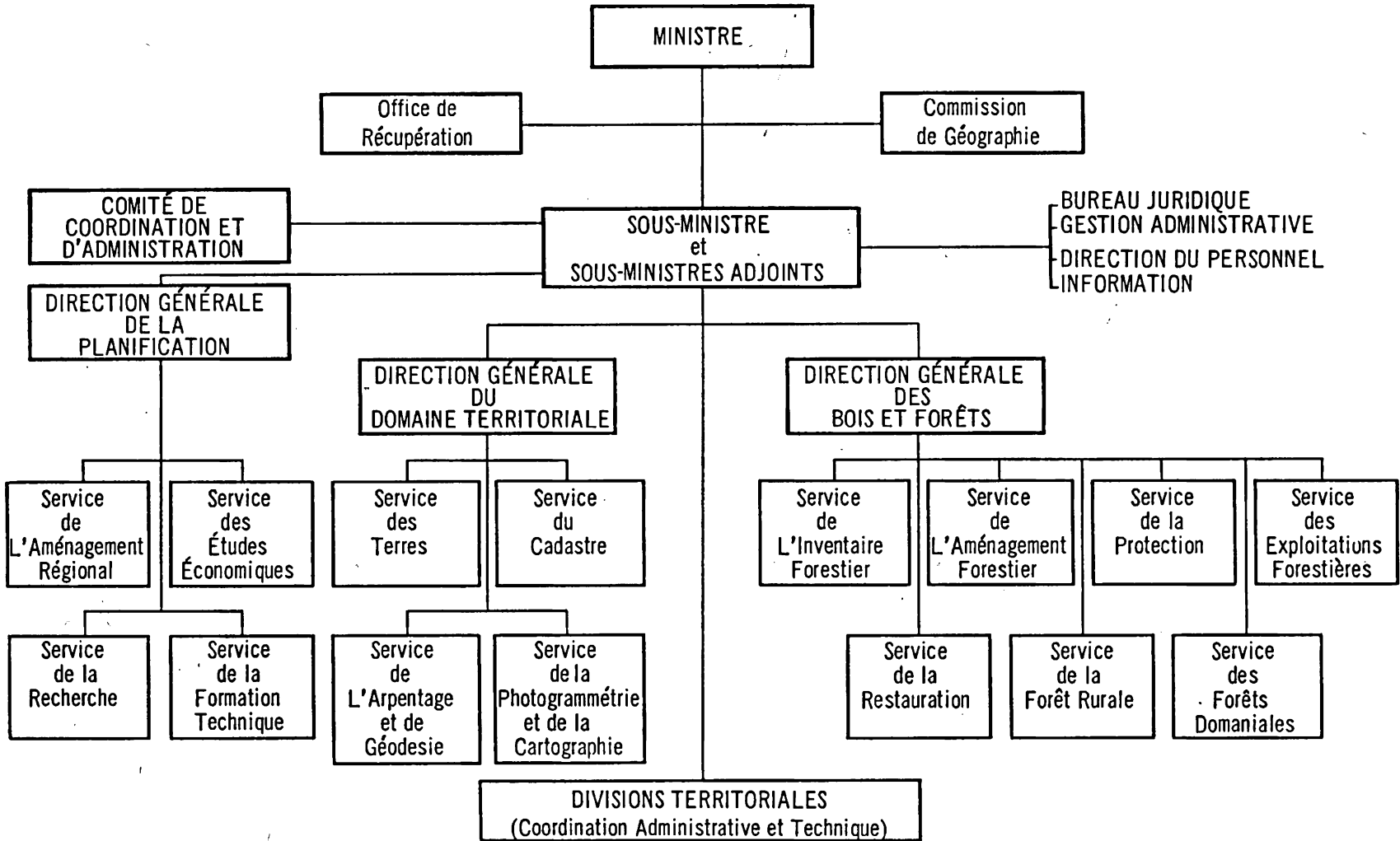
Respectueusement soumis,

Claude G. Gosselin



**Structures du Ministère des
Terres et Forêts du Québec**

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS



LISTE DES TITULAIRES EN FONCTION AU 1 MAI 1966

Cabinet du sous-ministre	Fernand Boutin, a.g., i.f., Roland Deschamps, i.f., Me J.-M. Bourbeau,	Sous-ministre sous-ministre adjoint sous-ministre adjoint
Comité de coordination et d'administration	Antonio Gagnon, i.f.,	secrétaire exécutif
Bureau juridique	Fernand Coté, C.R.,	directeur
Bureau du personnel	Paul Lachance,	directeur
Bureau de l'information	Robert Brisebois,	directeur

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

	Michel Duchesneau, i.f., M.F., Pierre.-P. Legaré, i.f.,	directeur adjoint
Service de l'aménagement régional	Raymond Lord, i.f., M.F.,	directeur
Service des études économiques	(vacant)	
Service de la recherche	(vacant)	
Service de la formation technique (Duchesnay)	J.-M. Pleau, a.g., i.f.,	directeur

DIRECTION GÉNÉRALE DU DOMAINE TERRITORIALE

	Me J.-M. Bourbeau,	directeur (par intérim)
Service des terres	Maurice Descoteaux, i.f.,	directeur
Service du cadastre	Georges.-E. Bouchard, a.g.,	directeur
Service de l'arpentage et de la géodésie	Emilien Pouliot, a.g.,	directeur
Service de la photogrammé- trie et de la cartographie	Léon Valois, ing.,	directeur

DIRECTION GÉNÉRALE DES BOIS ET FORÊTS

	Roland Deschamps, i.f.,	directeur (par intérim)
Service de l'inventaire forestier	René Rinfret, i.f.,	directeur
Service de l'aménagement forestier	G.-Roger Langlois, i.f.,	directeur (par intérim)
Service de la protection	Geo.-H. Bernier, i.f.,	directeur
Service des exploitations forestières	Paul LeMay, i.f.,	directeur
Service de la restauration	Hervé Lizotte, i.f.,	directeur
Service de la forêt rurale	Roch Delisle, i.f.,	directeur (par intérim)
Service des forêts domaniales	Paul.-M. Archambault, i.f.,	directeur

DIVISIONS TERRITORIALES

(Service extérieur)	Maurice Noreau, i.f.,	directeur
---------------------	-----------------------	-----------

Comité de coordination et d'administration

Au nombre des réalisations les plus marquantes de l'exercice 1965/66, il convient de signaler l'institution, au sein du ministère, d'un «Comité de coordination et d'administration» dont l'avènement coïncide avec l'établissement de nouvelles structures administratives.

Composé du ministre, du sous-ministre, des sous-ministres adjoints, des directeurs généraux et d'un secrétaire exécutif, le comité a pour objectif principal de coordonner les activités des directions, des services et des autres organismes du ministère. Suivant les normes qu'il s'est fixées, le comité se réunit une fois par semaine pour étudier les suggestions aussi variées que complexes qui peuvent apparaître à l'ordre du jour. Il formule ensuite les recommandations relativement à l'élaboration des politiques du ministère, à leur mise en exécution, à l'administration générale et au contrôle des dépenses et des revenus. Par l'intermédiaire de son secrétaire, qui doit constamment le tenir informé, le comité est en mesure de surveiller l'observance de ses directives.

La création d'un tel organisme vise à promouvoir une plus grande collaboration à tous les niveaux et, partant, une plus grande efficacité au ministère.

**Direction générale
de la planification**

Fonctions et structures

L'aménagement du territoire et la planification sont deux des principaux outils dont l'Etat dispose en vue du développement économique de la Province. Le Ministère des terres et forêts se devait donc de jouer un rôle déterminant dans ce domaine à cause de l'importance des richesses forestières dans l'économie du Québec.

La Direction générale de la planification est le prolongement du Comité d'études économiques et de planification forestière mis sur pied au ministère en 1963. En effet, ce dernier devait avoir un rôle consultatif, mais les circonstances ont voulu que ce rôle soit quelque peu modifié et, afin de pouvoir répondre aux responsabilités qui lui étaient confiées, le Comité a dû élargir ses cadres et modifier ses structures.

C'est ainsi qu'il est devenu la Direction générale de la planification dont les principales fonctions sont:

- 1—de mettre sur pied des programmes forestiers visant à assurer à l'industrie forestière et aux populations qui en dépendent essentiellement pour leur bien-être, des sources suffisantes et permanentes d'approvisionnement en matière première;
- 2—d'effectuer les recherches et les études économiques nécessaires pour les fins ci-haut mentionnées;
- 3—d'élaborer des plans d'aménagement en vue d'une utilisation rationnelle des richesses territoriales et forestières d'une région;
- 4—d'étudier l'implantation de nouvelles industries forestières;
- 5—de déterminer les coûts d'exploitation et de transformation des produits de la forêt;
- 6—de suggérer la création et voir à la gestion de forêts expérimentales;
- 7—d'assumer la responsabilité de l'école de Duchesnay et des cours qui s'y donnent.

Afin de réaliser ces objectifs, la Direction générale de la planification se subdivise en quatre services:

- 1—Service de l'Aménagement régional;
- 2—Service des Etudes économiques;
- 3—Service de la Recherche;
- 4—Service de la Formation technique.

Service de l'aménagement régional

Ce service a la responsabilité de l'élaboration de plans d'aménagement régional en fonction des objectifs de la planification et en coordination avec les autres ministères.

Bas-St-Laurent et Gaspésie

Au cours de l'exercice 1965/66, ce service a continué d'apporter sa collaboration au Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec Inc. en vue de la préparation du Plan d'aménagement régional (secteur forestier). Le territoire couvert dans ce plan comprend les comtés des Iles-de-la-Madeleine, de Gaspé-Nord, de Gaspé-Sud, de Bonaventure, de Matapédia, de Matane, de Rimouski, de Rivière-du-Loup et de Témiscouata. Ce travail est presque terminé et déjà, diverses mesures sont mises de l'avant afin de pouvoir faciliter la réalisation, dans le domaine forestier, des objectifs que le Plan recommandera.

Exploitation et utilisation des bois francs

Une autre étude d'envergure, celle de l'utilisation des essences feuillues, a été entreprise au cours de la présente année. C'est ainsi qu'une partie des effectifs du service a consacré quelques mois à la visite de toutes les industries de bois francs sises au nord du St-Laurent. Au cours de ces rencontres, un formulaire était complété de façon à connaître les coûts d'exploitation, de transport, de production et aussi la répartition de l'approvisionnement.

Présentement, ces notes sont étudiées et compilées afin d'en arriver, lorsque les données de l'inventaire forestier seront connues, à une répartition équitable de cette richesse. Ce travail est loin d'être terminé et au cours de la prochaine année, la région située au sud du St-Laurent fera également l'objet d'une étude semblable.

Concessions forestières

Les travaux concernant l'opportunité de procéder à certains échanges de concession forestières ou de reprises de ces concessions par le ministère, s'avèrent des plus importants dans l'optique de l'aménagement du territoire. En effet, l'utilisation rationnelle des richesses territoriales et forestières d'une région, selon ses besoins et les conditions du milieu, nécessite parfois des changements de tenure et une redistribution de la ressource.

Dans certaines régions, où de vastes territoires forestiers sont encore disponibles, le service d'aménagement régional recommandera soit l'octroi de nouvelles concessions soit la création de forêts domaniales selon les conditions prévalant dans ces régions et les besoins des usines existantes.

Quelques territoires ont ainsi été octroyés à divers industriels. Toutefois, ces nouveaux affermagés sont sujets à des restrictions précises quant aux essences visées et à l'utilisation qu'on doit en faire.

Divers

Les responsabilités échues à ce service, l'obligent à être en relation étroite avec les autres ministères. C'est ainsi qu'il a participé à la formation de comités conjoints en vue d'étudier certains projets d'aménagement de lacs pour fins de villégiature de tourisme et de récréation, en collaboration avec le ministère du Tourisme, Chasse et Pêche.

Ce service prépare de plus des plans d'aménagement de zones pour le Bas-St-Laurent et la Gaspésie et des plans partiels d'aménagement régional pour les régions du Saguenay, du Lac St-Jean, de la Gatineau et du St-Maurice.

Service des études économiques

Ce service a la responsabilité de conduire les études économiques nécessaires à la planification et à l'aménagement régional.

Usine de pâtes et papiers à St-Félicien

Le service des études économiques a étudié au cours de la dernière année les possibilités d'installer une industrie de pâtes et papiers à St-Félicien, comté de Roberval. Cette étude s'est réalisée en collaboration avec le service de l'aménagement régional. Il a fallu faire un inventaire des industries existantes, préparer un plan sommaire concernant leur approvisionnement, déterminer les coûts d'exploitation, étudier la rentabilité du projet, etc.

Ces études ont joué un rôle déterminant dans l'annonce faite en janvier 1966 par la Société des pâtes et papiers Kruger d'ériger d'importantes usines de pâtes et papiers à St-Félicien. Il est à noter que cette société a accepté de construire ce complexe industriel sur la garantie, par l'Etat, d'un approvisionnement stable et non sur l'attribution des concessions forestières.

Évaluation de territoires forestiers

Le service des études économiques, à la suite des recommandations du service de l'aménagement régional, a procédé à l'évaluation de divers territoires forestiers susceptibles d'être échangés, affermés ou achetés par le ministère.

C'est ainsi que certains territoires détenus par Domtar Newsprint Limited, Compagnie Donohue Limitée, Compagnie Price Ltée, et la Seigneurie de Mont-Louis ont été ou sont encore l'objet d'études ayant trait à leur évaluation.

Le service des études économiques procède également à des travaux concernant la rentabilité et l'implantation éventuelle d'industries de pâtes et papiers, de sciage et de déroulage dans diverses régions du Québec, notamment sur la Côte-Nord, au Saguenay et en Abitibi. Ces travaux progressent et des démarches sont entreprises en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce afin d'amener des industriels à s'y intéresser.

Service de la recherche

Nouvellement formé, ce service a pour objectif de coordonner toute la recherche forestière qui s'effectue au Québec. Il se verra également confier certains travaux de recherche portant sur la gestion et l'utilisation des richesses territoriales et forestières du Québec.

Présentement, le personnel affecté à ce service est des plus restreint et le peu de spécialistes disponibles n'est pas de nature à accélérer la formation des cadres nécessaires à son bon fonctionnement.

Cependant, on prévoit déjà la création de forêts expérimentales dans diverses régions du Québec et la station forestière de Duchesnay, qui est déjà constituée en centre de recherche pourra servir de centre principal.

Service de la formation technique

Ce service a la responsabilité de l'administration de l'École de Duchesnay et des cours qui y sont offerts.

L'école forestière de Duchesnay forme des techniciens pour l'industrie forestière et l'administration publique. Les candidats admis à l'étude doivent être âgés de 18 ans, avoir complété leur 10^e année scolaire; mais devant le nombre sans cesse croissant de candidats, la tendance est d'accepter uniquement les candidats ayant achevé leur 11^{ème} année. Cette tendance devra probablement devenir la règle si le cours est amené à un niveau plus élevé.

En effet, au cours de 1965/66, un comité, formé de représentants du ministère, de la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval et de l'industrie forestière, a étudié la possibilité de développer de nouveaux cours en vue de répondre aux besoins du gouvernement et de l'industrie dans le domaine de la mécanisation et des nouvelles techniques utilisées en forêt.

Présentement, l'enseignement théorique est complété par des cours pratiques dans une forêt de 12 milles carrés, adjacente à l'école. Une scierie-école en voie de construction permettra de compléter la formation des candidats aux postes de gardes forestiers, d'affûteurs de scies, de mesureurs-classeurs de bois et de garde-feu.

**Direction générale
du domaine territorial**

Service des terres

Attributions

En vue d'une meilleure compréhension du présent rapport, il importe de rappeler les différentes attributions du service des terres, qui sont les suivantes:

- 1) la réception, la classification d'après un système établi de dossiers généraux et particuliers avec fiches correspondantes ("cardex") et la conservation des documents relatifs au domaine territorial, lesquels constituent une très importante partie des archives ayant trait à l'administration des terres de la couronne qui ont fait, ou qui doivent faire l'objet d'une concession, sous une forme ou sous une autre, pour des fins ressortissant à la juridiction du ministre des terres et forêts;
- 2) l'analyse de toute demande de concession pouvant affecter les terres publiques du Québec;
- 3) l'étude des titres de propriété déjà existants soumis par des particuliers, compagnies ou corps publics en vue de:
 - a) déterminer si ces titres se rattachent à une concession formelle par la couronne, sous le régime des cantons ou des seigneuries;
 - b) déterminer les particularités de la concession initiale en fonction des lois en vigueur à la date de celle-ci et des termes utilisés dans le titre;
 - c) remédier à toute insuffisance du titre originaire ou à toute irrégularité nécessitant l'intervention de la couronne.
- 4) la concession par vente ou par bail des emplacements de villégiature, des lots de ville et de village, ainsi que des terrains nécessaires à l'industrie, au commerce et à la récréation;
- 5) la perception des rentes d'occupation, des loyers, des versements relatifs aux ventes conditionnelles et du prix total lorsque la vente est définitive;
- 6) l'administration des baux en vigueur, les modifications nécessitées par l'arpentage, le cadastre ou autres raisons; les transports de gré à gré ou par droit de succession; les renouvellements, les révocations, etc.
- 7) l'étude des occupations, sans titre, des terres de la couronne en vue de concéder le terrain occupé ou d'instituer des procédures en éviction, selon les circonstances de faits et de lieux.

Concession de terrains

La concession des terres publiques est faite, dans la majorité des cas, en deux étapes distinctes, soit, d'abord, par bail soit par vente conditionnelle, et, ensuite, par lettres patentes qui rendent la concession définitive.

Les fins qui justifient ces concessions sont reliées principalement à la villégiature, aux développements domiciliaires dans les villes et les villages érigés sur les terres de la couronne, aux développements industriels et commerciaux, à l'établissement ou à l'extension des services religieux, municipaux, scolaires ou d'utilité publique.

Durant l'exercice 1965/66, à notre requête, l'arpentage de 970 emplacements de villégiature, couvrant 620 acres, a été exécuté.

Les baux en vigueur à la fin de l'exercice 1965/66 atteignent le chiffre de 8,209. Les détenteurs se répartissent comme suit, d'après le lieu de leur résidence:

a) Province de Québec	7,695
b) autres provinces du Canada	411
c) Etats-Unis	103

Quant aux fins auxquelles sont affectés les terrains loués, elles se répartissent comme suit:

a) fins de villégiature privée	7,445
b) fins domiciliaires	156
c) fins de cultures spéciales (dans les régions réputées non agricoles)	46
d) fins industrielles et commerciales	312
e) fins sociales	149
f) fins d'utilité publique	47
g) fins récréatives (communautaires)	25
h) fins de voirie privée	23
i) fins diverses	5

Statistiques

Les statistiques suivantes illustrent une partie du travail accompli au service des terres au cours du dernier exercice financier:

Nouveaux baux	1,304
Transferts de baux	300
Révocations de baux	386
Certificats de vente et lettres patentes	845
Certificats de libération relatifs aux biens des Jésuites et à la seigneurie de Lauzon	32
Arrêtés en conseil approuvés	78

Recettes

Les revenus du service des terres, provenant de différentes sources, ainsi qu'en fait foi l'état financier du ministère, ont été de \$595,917.45 au cours de l'année, répartis comme suit:

REVENUS AU 31 MARS 1966:

Ventes de terrains	\$227,412.96
Horaires	17,974.88
Loyers	297,117.85
Exploitation de sable (jusqu'au 1er janvier 1966, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi des mines)	50,631.03
Amendes	980.00
Biens des Jésuites et Seigneurie de Lauzon	749.22
Total:	<u>\$595,917.45</u>

Transfert et retrocession des lots

Le transfert de lots entre le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et le ministère des Terres et Forêts s'est effectué comme suit:

Du ministère des Terres et Forêts au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation:		Du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation au ministère des Terres et Forêts:	
Nombre de lots (ou parties de lots)	Superficie (acres)	Nombre de lots (ou parties de lots)	Superficie (acres)
31	2,045	510	70,994

On peut constater par le tableau ci-haut l'importance des superficies qui n'étant plus requises pour les fins de la colonisation ont été rétrocédées au ministère des Terres et Forêts.

Service du cadastre

Au cours de l'exercice financier 1965/66, le Service du cadastre, en plus des travaux d'ordre technique et administratif ci-après détaillés, s'est intéressé à l'étude du remembrement des terres, à l'étude et à la recherche de nouvelles méthodes d'identification et de description des immeubles, et particulièrement à l'adaptation des méthodes de photogrammétrie et de coordonnées rectangulaires, en ayant toujours présent à l'esprit que le cadastre vise principalement à assurer, par l'identification parfaite des immeubles, la sauvegarde des droits de propriété qui s'y rapportent et à fournir aux municipalités les données de base de l'évaluation foncière. Les résultats obtenus sont satisfaisants et il y a lieu de croire qu'avec l'amélioration des techniques nouvelles, nous pourrions parvenir à une efficacité plus grande.

Toutes les opérations cadastrales sont effectuées à la demande du propriétaire de l'immeuble concerné. Qu'il s'agisse de la création de nouveaux lots, de la correction ou de l'annulation de lots existants, ces opérations, suivant l'article 56 de la loi des arpenteurs, doivent être exécutées sous la responsabilité personnelle d'un arpenteur-géomètre autorisé à exercer sa profession en cette province, et elles sont basées sur les documents préparés par celui-ci.

Nous avons compilé, pour fins de recensement économique, les différentes opérations suivant chacune des divisions d'enregistrement en cause, et nous en reproduisons ci-après le tableau qui indique le nombre de dépôts relatifs à des subdivisions, le nombre de demandes relatives à des corrections ou à des annulations, ainsi que le nombre de lots affectés dans chaque cas. Dans la colonne intitulée "subdivisions" sont compris les lots nouvellement créés.

En comparant ces données avec celles de l'exercice précédent, nous constatons une augmentation d'environ 1.8% dans le nombre total des nouveaux lots officiellement créés, et une régression d'environ 4% pour les lots ayant fait l'objet d'une correction et de 23.3% dans le nombre des lots annulés.

Nombre de demandes reçues et nombre de lots affectés pour l'année fiscale 1965/66

DIVISION D ENREGISTREMENT	SUBDIVISIONS		CORRECTIONS		ANNULATIONS	
	NOMBRE	LOTS	NOMBRE	LOTS	NOMBRE	LOTS
1 ABITIBI	62	973	6	14	8	67
2 ARGENTEUIL	59	1943	7	18	6	16
3 ARTHABASKA	61	357	11	30	6	40
4 BAGOT	18	179	8	25	2	1451
5 BEAUCE	28	97	—	—	—	—
6 BEAUHARNOIS	19	128	2	2	2	3
7 BELLECHASSE	12	58	2	4	—	—
8 BERTHIER	13	155	1	1	—	—
9 BONAVENTURE NO 1	31	225	12	39	1	3
10 BONAVENTURE NO 2	5	11	1	60	—	—
11 BROME	45	955	—	—	1	1
12 CHAMBLY	323	4496	42	163	46	2184
13 CHAMPLAIN	37	310	4	6	3	29
14 CHARLEVOIX NO 1	13	212	—	—	—	—
15 CHARLEVOIX NO 2	4	21	—	—	—	—
16 CHATEAUGUAY	47	385	8	14	3	587
17 CHICOUTIMI	49	1347	8	21	6	510
18 COATICOOK	32	68	8	56	2	9
19 COMPTON	21	68	4	9	—	—
20 DEUX-MONTAGNES	43	648	5	8	4	211
21 DORCHESTER	2	4	1	1	—	—
22 DRUMMOND	77	843	6	8	11	32
23 FRONTENAC	4	249	—	—	—	—
24 GASPE	12	20	12	28	1	3
25 GATINEAU	19	316	1	7	1	2
26 HULL	22	305	4	21	6	151
27 HUNTINGDON	5	260	—	—	—	—
28 IBERVILLE	77	77	2	4	1	1
29 ILE D'ORLEANS	41	100	5	8	1	4
30 ILES-DE-LA-MADELEINE	2	2	1	1	—	—
31 JOLIETTE	78	1073	2	13	1	2
32 KAMOURASKA	15	77	3	7	—	—
33 LABELLE	25	664	1	2	3	21
34 LAC-ST-JEAN-EST	12	180	—	—	—	—
35 LAC-ST-JEAN-OUEST	32	138	3	24	2	13
36 LAPRAIRIE	76	1623	8	223	13	228
37 L'ASSOMPTION	94	1110	9	33	6	193
38 LA TUQUE	—	—	2	11	1	1
39 LAVAL	323	4538	58	155	98	176
40 LEVIS	183	931	28	39	16	226
41 L'ISLET	8	17	2	2	—	—
42 LOTBINIERE	7	18	1	1	—	—
43 MASKINONGE	3	20	1	1	—	—
44 MATANE	23	69	1	1	1	10
45 MATAPEDIA	3	14	1	1	—	—
46 MEGANTIC	30	125	1	1	1	15
47 MISSISQUOI	37	896	2	5	1	11
48 MONTCALM	73	1328	1	4	1	67
49 MONTMAGNY	25	122	5	5	—	—
50 MONTMORENCY	61	412	6	9	—	—
51 MONTREAL	1156	11241	292	671	304	4539
52 NAPIERVILLE	4	31	1	1	—	—
53 NICOLET NO 1	4	4	—	—	—	—
54 NICOLET NO 2	23	680	1	4	—	—
55 PAPINEAU	18	302	3	6	—	—
56 PONTIAC	8	180	1	1	—	—
57 PORTNEUF	51	360	9	26	4	17
58 QUEBEC	805	5243	199	457	28	29
59 RICHELIEU	65	1404	4	5	2	127
60 RICHMOND	55	213	5	8	—	4
61 RIMOUSKI	86	398	28	136	5	31
62 ROUVILLE	55	535	1	2	2	14
63 ROUYN-NORANDA	9	57	1	3	—	—
64 SAGUENAY	97	738	17	26	6	84
65 SAINTE-ANNE-DES-MONTS	10	79	6	10	1	3
66 SAINT-HYACINTHE	76	358	12	49	1	46
67 SAINT-JEAN	34	1693	2	6	3	96
68 SEPT-ILES	56	266	2	3	2	2
69 SHAWINIGAN	34	276	7	25	1	3
70 SHEPPORD	136	772	2	3	2	11
71 SHERBROOKE	261	1534	11	16	6	20
72 SOULANGES	10	91	—	—	—	—
73 STANSTEAD	75	932	1	2	2	35
74 TEMISCAMINGUE	19	188	2	2	—	—
75 TEMISCOUATA	48	180	5	8	1	2
76 TERREBONNE	286	3077	26	190	33	1215
77 THETFORD	22	73	4	7	1	6
78 TROIS-RIVIERES	62	552	2	3	2	52
79 VAUDREUIL	36	333	3	5	4	75
80 VERCHERES	72	1745	7	19	5	30
81 WOLFE	13	275	1	1	—	—
82 YAMASKA	2	3	2	2	—	—
TOTAL	5919	61980	953	2582	677	12727
1964-65	5593	60891	913	2691	720	16585

Service de l'arpentage et de la géodésie

Le Service de l'arpentage et de la géodésie, précédemment appelé "le Service des arpentages", s'est appliqué au cours de l'exercice 1965/66, comme par le passé, à diriger et à contrôler toutes les opérations qui se rattachent au mesurage et à la délimitation des unités ou subdivisions des terres de la couronne, en vue d'en assurer l'identité positive indispensable au fondement des droits de propriété dont elles doivent éventuellement faire l'objet, ces opérations servant aussi de base à la cartographie.

Travaux d'arpentage

Durant l'exercice 1965/66, 272 différents travaux d'arpentage ont fait l'objet d'instructions techniques adressées à des arpenteurs-géomètres autorisés à exercer leur profession en cette province.

Ces travaux se répartissent comme suit:

1— <i>Travaux exécutés pour le compte du gouvernement</i>	
A— requis par le ministère des Terres et Forêts	92
B— requis par le ministère des Richesses naturelles (direction générale des mines)	16
C— requis par d'autres ministères	17
2— <i>Travaux exécutés pour le compte de particuliers</i>	147
	<hr/>
	T O T A L : 272

Les travaux exécutés pour le compte du gouvernement totalisent 1215 milles de lignes nouvelles et 325 milles de lignes anciennes renouvelées.

Géodésie

Durant l'exercice 1965/66, le nombre de projets visant à l'établissement, par le ministère des Terres et Forêts, de divers réseaux de points géodésiques a augmenté sensiblement par rapport aux exercices précédents. Ces résultats découlent de la nouvelle orientation donnée par le ministère qui, par le développement de tels réseaux, veut établir un canevas constituant la base mathématique de la cartographie du Québec. Dans un communiqué de presse publié le 11 septembre 1965, les autorités du ministère ont en effet exprimé leur intention de doter le Québec d'un réseau général de points géodésiques et d'établir, en outre, des réseaux locaux répondant à des besoins particuliers. Il existait déjà au Québec

des réseaux établis par le gouvernement fédéral. Toutefois, ces réseaux constitués d'abord pour répondre aux besoins de l'hydrographie et de la navigation fluviale ou côtière, ne couvrent qu'une partie du territoire. De plus, ces points géodésiques sont en général tellement distants les uns des autres qu'il est difficile de les utiliser pour les fins qui intéressent le gouvernement du Québec. C'est ce qui a incité le ministère des Terres et Forêts à entreprendre l'établissement de réseaux de points géodésiques formant une "ossature" plus dense. A ces divers points seront éventuellement rattachés les autres exécutés pour fins de cadastre et de cartographie. Ces réseaux constitueront donc le canevas fondamental de la cartographie du Québec.

Réseau	Nombre de points
Kénogami	44
Hull—Buckingham	44
Hull—Aylmer	43
Gros-Mécatina	34
Ile d'Orléans-Nord	5
Bécancour	15
Lac Mégantic	65
Bic—Rivière-du-Loup	26
Chandler	25
Farnham—Shefford	7
Lac Cassé	13
Ile Amherst	33
T O T A L :	354

Divisions territoriales

D'après l'article 38 du code municipal, le ministre des Terres et Forêts doit exiger la production de certains documents lorsqu'il y a érection et division de municipalités ou changement de limites municipales locales. En vertu de l'article 39, il lui incombe d'aprouver ces documents avant que ne soit rendue officielle, par proclamation dans la Gazette officielle de Québec, toute modification aux limites territoriales.

Puisqu'il s'agit d'approbation, il est nécessaire qu'une vérification préalable soit faite afin de constater si toutes les exigences, tant légales que techniques, ont été observées en ce qui concerne le territoire.

Au cours de l'exercice, quarante projets de modification territoriale ont été reçus du ministère des Affaires municipales. De ce nombre, trente-huit lui ont été retournés avec la description officielle du territoire concerné, tandis que les deux autres projets ont été mis de côté pour des motifs d'ordre administratif et technique.

Outre les modifications effectuées aux limites de territoires municipaux, en vertu des lois générales, il y a aussi celles qui sont faites sous l'autorité de lois spéciales. Six projets de cette dernière catégorie ont été étudiés et retournés au dit ministère, accompagnés de la description.

Pour sa part, le Secrétariat de la province qui, avant le 1er janvier 1966, avait juridiction sur l'érection des paroisses civiles, a soumis deux projets de description territoriale.

En plus de donner suite aux différentes demandes de vérification, le bureau a entrepris au cours de l'exercice de mettre à jour le dossier des limites territoriales de chacune des municipalités et de le compléter par un plan individuel illustrant les limites originaires et les modifications subséquentes de son territoire. Ce travail facilitera au public l'obtention rapide de tout renseignement relatif aux limites des territoires municipaux. En outre, le service a terminé les travaux entrepris durant l'exercice précédent, en rapport avec la refonte de la carte électorale du Québec. Il a aussi vérifié la description des nouvelles circonscriptions électorales fédérales.

Dans le domaine de l'arpentage relié à l'administration des mines, le service a préparé des instructions particulières, au nombre de dix, et la spécification officielle de quatorze blocs ou lots miniers, effectuant par ailleurs la vérification de plusieurs autres documents connexes.

Enfin, la revision complète et la mise à jour de la nomenclature des cantons érigés dans la province a été entreprise. Elle sera suivie de la publication, au cours de la prochaine année, d'un cahier intitulé "Répertoire des cantons du Québec".

Spécifications

Par définition, une spécification est un document technique par lequel un lot ou un bloc de terre faisant partie du domaine de la couronne est identifié, désigné et créé à la suite d'un arpentage officiel exécuté par un arpenteur-géomètre, conformément aux instructions émises par l'arpenteur général de la province, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

Le but de cette spécification est d'établir la superficie de chaque unité de terrain, en vue d'en faire la concession par un titre émanant de la couronne (bail, vente conditionnelle sous seing privé, par billet de location ou par certificat de vente, contrat notarié, concession minière, lettres patentes).

L'original de toute spécification ainsi que de tous les documents qui ont servi à sa préparation, sont conservés aux archives du service de l'arpentage et de la géodésie du ministère des Terres et Forêts. Le tableau qui suit identifie, d'après leur catégorie respective, les spécifications émises au cours de l'exercice terminé, en indiquant leur nombre et la superficie totale de terrain impliqué.

TERRAINS SPÉCIFIÉS AU COURS DE L'EXERCICE 1965/66

	NOMBRE	ACRES
Nouveaux lots	723	25 065.17
Anciens lots spécifiés de nouveau	641	71 187.20
Droits de passage pour ligne de transmission, chemins de fer . .	10	390.62
Terrains spécifiés en territoires non divisés (blocs, réserves cantonales)	78	13 429.72
Blocs miniers	16	3 079.98
Lots de village	143	1 049.47
Iles	18	4 300.74

Service de la photogrammétrie et de la cartographie

L'année financière 1965/66 vit la création d'un Service de la photogrammétrie et de la cartographie au ministère des Terres et Forêts. Ce service est responsable de l'exécution des relevés topographiques et photogrammétriques nécessaires pour la cartographie du domaine territorial de la province. Il est également responsable de la confection et de la distribution de toutes les cartes géographiques, y compris, mais sans que cette énumération soit restrictive, des cartes de municipalités, des cartes de comtés, des cartes régionales et générales qui servent de base à la délimitation de la division territoriale.

A cette fin, le Service de la photogrammétrie du ministère des Richesses naturelles fut transféré au ministère des Terres et Forêts; le directeur du service fut chargé d'organiser une division de cartographie avec des effectifs et de l'équipement alors aux Services des arpentages et du cadastre.

Cependant, le rapport qui suit ne concerne que la photogrammétrie, laissant aux services nommés plus haut la relation de leurs activités cartographiques pour le présent.

La division de la photogrammétrie est responsable de la coordination et de l'exécution des travaux photogrammétriques pour tous les ministères du gouvernement. La division compte un personnel de onze employés dont deux professionnels, soit un géographe et un arpenteur-géomètre. L'engagement de nouveaux effectifs en spécialistes diplômés et en personnel de soutien est prévu pour bientôt.

Cette division a effectué pendant l'année budgétaire 1965/66 des travaux photogrammétriques de tous ordres dont la valeur se chiffre par \$2,026,362.00.

Cartographie planimétrique:

Parmi nos grands travaux de cartographie planimétrique, nous avons pu terminer la couverture à l'échelle de 1":1320' commencée en 1962/63 dans le Bas du Fleuve et la Gaspésie, pour servir aux études sur le milieu biophysique entreprises par ARDA (B.A.E.Q.) en 1963. La cartographie de la Péninsule gaspésienne proprement dite, c'est-à-dire toute la région située à l'est de la Matapédia, malgré les difficultés inhérentes aux conditions topographiques des territoires situés à l'intérieur de cette région, a été menée à bon terme, avec des résultats de précision qui atteignent en moyenne le 2^{ème} ordre, ce qui, vu les circonstances, constitue un fait remarquable digne de mention. La fin de ces travaux marque donc une étape importante dans l'histoire cartographique du Québec, parce que tout le territoire du Bas du Fleuve et de la Presqu'île gaspésienne (territoire pilote ARDA), y compris le comté de Montmagny, est maintenant cartographié à cette même échelle. Cette carte de base permanente est d'ailleurs d'une valeur et d'une précision égales sur tout ce territoire. Elle pourra servir à des études détaillées, tant au point de vue de l'inventaire des ressources

que de l'aménagement du territoire. A ce titre, elle constitue pour le Gouvernement du Québec un acquis des plus importants.

La cartographie de ce territoire s'est poursuivie pendant la même période vers l'ouest, à partir des frontières ouest du comté de Montmagny d'une part, jusqu'au bassin de la rivière Chaudière et aux frontières américaines d'autre part; à la nouvelle échelle de 1:20,000. Nous avons prévu pour ce dernier territoire, plus méridional que le précédent, et susceptible à court terme d'aménagements plus nombreux en vertu de sa proximité de la région du grand Québec, une cartographie à l'échelle également nouvelle de 1:10,000 par l'établissement simultané de contrôles au sol, pouvant permettre le temps venu, la préparation d'une carte de cette précision.

Cartographie topographique:

Nous avons entrepris dans le bassin de la baie James sur une superficie de 17,363 m.c., la cartographie à l'échelle de 1:10,000 avec isohypses à tous les 20' requises par les services hydrologiques du ministère des Richesses naturelles pour les études préliminaires devant servir de base aux harnachements par l'Hydro-Québec de plusieurs rivières importantes dans cette région. Ces travaux doivent être terminés pendant l'année 1967/68. Il importe cependant de souligner, que tous les travaux de contrôles horizontaux de même que les travaux de contrôles altimétriques de type A.P.R. (Airborne Profile Recorder), ont été complétés pendant l'année qui vient de se terminer.

Il va de soi, que ces levés photogrammétriques peuvent également servir pour les fins de cartographie géologique ou de tout autre inventaire des ressources du territoire.

Nous avons également effectué, à la demande du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, certains levés couvrant de plus petites régions, pour fins d'aménagement de parcs provinciaux de chasse et pêche.

Les photographies aériennes pour fins d'études stéréoscopiques exécutées à une altitude moyenne d'environ 8,000 pieds, se sont poursuivies au sud du 52^e parallèle nord sur un territoire d'environ 60,400 m.c. de superficie. Ces levés font partie d'un programme inauguré en 1963, devant se terminer en 1968 ou 1969 selon les conditions météorologiques plus ou moins favorables.

Enfin, notre transfert du ministère des Richesses naturelles au ministère des Terres et Forêts, le 1^{er} août 1965, s'est accompagné de nombreuses réunions au cours desquelles l'opportunité de normaliser autant que possible les échelles de levés photogrammétriques et cartographiques de toutes sortes, de même que les spécifications techniques de ces travaux en nous basant sur des critères universellement reconnus, a été décidée.

Suivent un résumé de nos activités pour l'année financière 1965/66 et un rapport de la photo-cartothèque:

Photographie aérienne:

Petite échelle (1/40000, 1/36000, 1/31680)	12,194 m.c.
Moyenne échelle (1/15840, 1/12000)	61,212 m.c.
Grande échelle (1/9600, 1/7200, 1/6000, 1/4800)	1,479 m.c.
TOTAL	74,885 m.c.

Carte planimétrique:

Petite échelle (1/31680)	15,515 m.c.
Moyenne échelle (1/20000, 1/15840, 1/12000)	11,948 m.c.
Grande échelle (1/10000, 1/2400, 1/1200)	909 m.c.
TOTAL	28,372 m.c.

Carte topographique:

Petite échelle (1/12000, 10' int.)	1,531 m.c.
Moyenne échelle (1/10000, 20' int.)	8,170 m.c.
Grande échelle (1/4800, 1/2400, 1/1200, 1/600, 5' et 10' int.)	135 m.c.
TOTAL	9,836 m.c.

Contrôle photogrammétrique terrestre, tant horizontal que vertical: 49,062 m.c.

Mosaïque:

Petite échelle (1/31680, 1/24000)	1 492 m.c.
Moyenne échelle (1/15840, 1/12000)	1,028 m.c.
Grande échelle (1/9600, 1/4800, 1/2400, 1/1200)	1,085 m.c.
TOTAL	3 605 m.c.

Photo-cartothèque

Il faut noter une augmentation marquée sur l'exercice financier 1964/65 pour l'ensemble des documents distribués par cette section.

	Photos	Agrandissements	Diapositives	Mosaïques	Plans	Index
1964/65—173 917		807	1,275	58	5,884	3,834
1965/66—288,331		1,927	2,512	1	8,849	7,061

Salle des impressions

	1964/65	1965/66
Copies sur papier	43,476	61,034
Impressions sur polyester	1,222	1,473

**Direction générale
des bois et forêts**

Fonctions et structures

Du fait qu'elle exerce son activité sur une richesse fondamentale de l'économie du Québec, la Direction générale des bois et forêts se classe parmi les plus importants secteurs de l'administration gouvernementale. Elle a pour principale fonction l'aménagement rationnel du domaine forestier de la Couronne. Et, par extension, vu l'apport considérable des forêts privées à l'économie forestière de la province, elle s'occupe aussi de promouvoir la bonne gestion et la restauration de ces forêts.

Les multiples tâches qui lui incombent ont pour objectifs communs d'assurer la conservation, la protection, l'enrichissement de nos richesses forestières et la mise en œuvre intégrale de ces richesses au bénéfice de la province, ceci dans le cadre des lois et règlements et compte tenu des problèmes que font surgir chaque jour les transformations constantes de l'activité forestière: déplacements des régions de coupes, ouvertures de nouveaux territoires, nouvelles méthodes d'exploitation, fluctuations dans le marché du bois, nouveaux procédés d'usinage, revendications ouvrières, etc. Dans la poursuite de ces objectifs, la Direction des bois et forêts a, entre autres, comme obligations et responsabilités de:

- 1) Protéger les intérêts du gouvernement en ce qui concerne la perception des droits de coupe et autres redevances: primes d'affermage, rente foncière, primes de transfert, taxe du fonds éducationnel, etc;
- 2) conseiller les autorités gouvernementales sur les droits et obligations à imposer en regard des conditions de la forêt et de la situation de l'industrie forestière;
- 3) voir à la préparation des estimations budgétaires selon les besoins de chacun des services, en rapport particulièrement avec l'inventaire forestier, les plans d'aménagement, le reboisement, l'organisation et l'entretien des pépinières, la protection des forêts contre l'incendie, les insectes et les maladies, la construction de chemins forestiers, etc;
- 4) poursuivre des expériences sur les traitements sylvicoles, sur la fertilisation des terrains reboisés, sur les modes d'exploitation en regard de la régénération forestière, sur les méthodes de cubage du bois, etc;
- 5) voir à ce que les exploitations forestières se poursuivent selon un programme rationnel en accord avec les prescriptions sylvicoles et selon les données modernes de la science forestière;
- 6) effectuer ou contrôler le cubage des bois coupés dans les forêts du domaine public, affermées ou encore vacantes;
- 7) diriger les exploitations selon les besoins économiques de chaque région, et de manière à assurer une utilisation de plus en plus complète du matériel ligneux. Maintenir le volume des coupes dans les limites fixées par la possibilité de la forêt;
- 8) distribuer les travaux d'inventaire de la manière la plus profitable à l'expansion de notre industrie forestière;

9) travailler en collaboration avec les offices, syndicats ou autres groupements de producteurs en vue de la mise en marché du bois des terrains privés;

10) promouvoir dans le public l'emploi du bois à la place des substituts. Chercher des débouchés pour certains produits secondaires du bois parfois considérés à tort comme rebuts par l'industrie forestière. Travailler à la défense du bois et à la conservation forestière par tous les moyens de publicité disponibles: conférences, séances d'études, tracts, démonstrations, fêtes d'arbres, etc.

Le travail de la Direction des bois et forêts est partagé entre sept grands services qui portent les désignations suivantes: Service des exploitations forestières; Service de la protection; Service de l'aménagement forestier; Service de l'inventaire forestier; Service de la restauration forestière; Service des forêts domaniales; Service de la forêt rurale.

Service de l'inventaire forestier

Le Service de l'inventaire forestier a été créé en février 1965 et l'année qui se termine a été marquée avant tout comme une période de recrutement des cadres.

S'inspirant très largement du "Plan Directeur des Travaux d'Inventaire Forestier de la Province de Québec", le Service a défini une procédure faisant usage de la stratification suivant les associations forestière, de l'utilisation généralisée et plus approfondie de la photographie aérienne et du sondage par parcelle-échantillon établie le long de virées. La mathématique statistique et l'exécution de compilations au moyen d'ordinateurs électroniques sont devenues des outils d'usage courant.

La mise en œuvre de cette procédure a nécessité une foule de travaux connexes: préparation de formulaires appropriés pour effectuer les relevés en forêt et les compilations en cabinet; codification, pour fins de compilation, de tous les facteurs devant être retenus, ce qui entraîne la publication du "Carnet des Codes" pour fin d'inventaire forestier; description détaillée de la méthode dans une publication intitulée "Instructions Générales Techniques" pour l'exécution d'inventaire forestier sur les terres de l'État.

Un système de contrôle et d'inspection des travaux a été mis en œuvre.

Bénéficiant de disponibilités budgétaires largement accrues par rapport aux années antérieures, le Service a pu donner suite à un très grand nombre de demandes formulées par différents services du ministère. Le tableau "A" présenté plus loin indique, en sommaire, les travaux effectués. Durant l'année, 27,000 milles carrés de forêt furent, soit inventoriés à une intensité de reconnaissance ou d'aménagement, à l'aide de l'établissement de 6,700 parcelles-échantillons, soit étudiés par voie photographique. A cela s'ajoutent les aires étudiées en rapport avec ARDA.

Le Service confie aussi à des ingénieurs forestiers conseils des études "photodendrométriques", afin d'arriver à effectuer, à l'aide de photographies aériennes à très grande échelle, des mesures dendrométriques permettant de procéder à des estimations des stocks ligneux, par voie exclusivement aérienne, ainsi que des études permettant de définir une méthode de classification sur pied des essences feuillues et de fournir des indications sur la stratification de ces forêts feuillues.

Un programme de compilation des données par ordinateur électronique a été mis au point, avec la collaboration du Centre de traitement électronique des données du ministère des Finances. Ce programme fut conçu de façon telle que toute information forestière provenant d'inventaire demeure toujours rapidement accessible et peut, de ce fait, être consultée, révisée ou combinée à diverses fins.

Toujours avec la collaboration du Centre de traitement électronique des données,

une programmation a été établie pour le calcul de tarifs de cubage. La publication de tarifs de cubage généraux est prévue pour très bientôt et comblera un besoin urgent.

Les structures proposées du Service de l'Inventaire Forestier sont les suivantes:

- la division de la "DENDROMÉTRIE"
- la division de la "CARTOGRAPHIE FORESTIÈRE"
- la division du "TRAITEMENT DES DONNÉES", et
- la division des "PROJETS SPÉCIAUX", responsable, en particulier, de l'exécution des projets ARDA.

A la fin de l'année, le Service comprenait, au total, 49 employés permanents et saisonniers, dont 23 affectés aux projets ARDA.

TABLEAU "A"

Sommaire des travaux d'inventaire forestier Année 1965/66

Nature du travail	Nombre de places échantillons	Superficie (milles carrés)
Inventaire de reconnaissance	700	15,700
Inventaire d'aménagement	6,000	11,000
Interprétation	—	350
Total	6,700	27,050

Service de l'aménagement forestier

Sous l'égide de la Direction générale des bois et forêts, ce Service est responsable de l'aménagement du domaine forestier de l'Etat du Québec, c'est-à-dire d'un territoire couvrant, au sud du 52^o de latitude, quelque 244,000 milles carrés (632,700 km²).

Unités d'aménagement

Au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mars 1966, le service de l'Aménagement a procédé à la subdivision du territoire ci-haut décrit, en unités d'aménagement. Ce travail, qui sera complété au cours du prochain exercice, est exécuté en étroite collaboration avec les chefs de district. Dans la répartition des unités, il est tenu compte de la tenure des territoires concernés et de certaines considérations d'ordre géographique et économique. Selon le mode de tenure des territoires qui les composent, ces unités d'aménagement se distribuent comme suit:

	<i>Nombre d'unités</i>
Concessions forestières ordinaires	209
Concessions forestières spéciales	36
Forêts vacantes	140
Forêts domaniales	10
— Réserves forestières spéciales	7
Forêts expérimentales	2
Réserves cantonales	165
	<hr/> 569

Il est probable qu'à la suite de regroupements, le nombre de ces unités sera réduit. Plusieurs de ces unités d'aménagement, particulièrement celles couvrant des concessions forestières, sont déjà, et depuis plusieurs années, assujetties aux prescriptions de plans d'aménagement très élaborés. Par contre, il y en a d'autres pour lesquelles les prescriptions n'ont pas encore été formulées. Elles le seront, cependant, aussi rapidement que possible. Pour chaque unité, le volume maximum des coupes permmissibles annuellement a été fixé en tenant compte des données disponibles de l'inventaire forestier. Dans certains cas, faute de données suffisantes, cette détermination a été faite empiriquement.

Plans d'aménagement

Au cours de l'année 1965/66, sept (7) plans d'aménagement soumis par des concessionnaires forestiers ont été vérifiés, soit:

CONCESSIONNAIRES	MILLES CARRÉS
Dent Lumber Limited	234
A. Barnet & Company Ltd	181
La Compagnie Price Ltée	609
Forêt Coulonge Inc.	140
Raoul Guérette Inc.	115
The James Maclaren Co. Ltd	2,559
Murdock & Murdock Limitée	241
	<hr/>
TOTAL:	4,079

D'autre part, au cours de la même année, les plans d'aménagement couvrant les territoires suivants ont été déposés et feront l'objet de vérifications ultérieures:

CONCESSIONNAIRES	MILLES CARRES
Alarie, Achille Inc.	50
Chibougamau Lumber Limited	92
Cie Price Limitée	3,132
Cie Price Limitée	1,207
Cie Internationale de Papier du Canada	2,720
Cie Internationale de Papier du Canada	984
Cumyn & Company Ltd	2
Didier, Ferdinand	22
Domtar Limited	710
Eddy E. B. Company	1,253
Forest Industries Limited	50
Gagnon & Frères de Roberval Ltée	31
Gulf Pulp & Paper Company	927
Howard Bienvenue Inc.	150
Howard Smith Paper Mills Limited	21
J. R. Lumber Company Limited	50
McGibbon & Sons Limited	12
Paradis & Fils Limitée	280
Quebec North Shore Paper	244
Richardson Company Ltd, James	206
St-Lawrence Corp. Limited	327
Seale Estate of Joseph Edgar	6
Soucy J. O. Inc.	16
TOTAL:	<u>12,492</u>

Programmes de coupe

Au cours de l'exercice 1965/66, le Service de l'aménagement a fait l'examen de quatre-vingt-seize (96) rapports avant-coupe, rapports concernant 1,650 demandes de permis d'exploitation. Ces rapports avant-coupe sont préparés d'après les instructions émises par le ministère et selon les prescriptions des plans d'aménagement en vigueur. Les permis annuels de coupe ne sont délivrés qu'après examen de ces programmes de coupe.

Rapports après-coupe

Au cours de la même année 1965/66, 141 rapports après-coupe ont été reçus couvrant les exploitations faites au cours de l'année précédente. L'examen de ces rapports, qui sont préparés d'après la formule EF.24, permet au Service de l'aménagement de vérifier si les exploitations ont été faites en conformité des conditions imposées par le permis de coupe.

Service de la protection

Le Service de la protection, conjointement avec les associations de protection et quelques concessionnaires et propriétaires forestiers non-associés, assure la protection des forêts contre l'incendie dans la province.

Ce service est un organisme gouvernemental établi en 1924 au sein du ministère des Terres et Forêts pour assurer la mise en vigueur des lois et des règlements concernant la protection des forêts contre le feu et pour veiller à la protection des forêts vacantes de la Couronne, des réserves cantonales et des territoires de colonisation. C'est aussi ce service qui contrôle tout le système de protection des forêts de la province.

Les associations de protection sont des groupements formés de concessionnaires et de propriétaires forestiers, qui se sont prévalus de leur droit de se grouper pour satisfaire avec plus d'efficacité et d'économie aux exigences de la loi qui les oblige à protéger leurs concessions forestières et leurs forêts privées, si celles-ci ont 2,000 acres et plus en étendue; elles sont au nombre de 6. Leurs frais d'opération sont assumés par leurs membres au prorata de la superficie du territoire de chacun, mais cinquante pour cent des dépenses encourues pour l'extinction des incendies leur sont remboursées par le ministère des Terres et Forêts.

Les concessionnaires et propriétaires forestiers non-associés, au nombre de 27 en 1965, forment la troisième catégorie; ils assument eux-mêmes la protection de leurs boisés; ils ont les mêmes obligations et les mêmes privilèges que les associations.

**Répartition des superficies protégées
par organisme de protection, en 1965**

Organismes	Nombre d'acres	%
SERVICE DE LA PROTECTION	57,281,501	49.8%
District No 1—Amos	5,803,520	
" " 2—Rouyn	1,769,216	
" " 3—Hull	1,872,640	
" " 4—Nord de Montréal	2,141,592	
" " 5—Shawinigan	1,905,696	
" " 6—Chicoutimi	4,433,920	
" " 7—Roberval	6,160,272	
" " 8—Québec et Cantons de l'Est	3,071,117	
" " 9—Notre-Dame-du-Lac	1,923,000	
" " 10—Rimouski	1,667,840	
" " 11—Hauterive	2,022,400	
" " 12—Parc des Laurentides	2,407,440	
" " 13—Chibougamau	10,081,024	
" " 14—Matane	256,000	
" " 15—Sept-Iles	3,285,760	
" " 16—New-Carlisle	820,480	
" " 20—Val d'Or	3,463,680	
" " 21—La Sarre	3,890,624	
" " 23—Gaspé	305,280	
ASSOCIATIONS DE PROTECTION	54,947,031	47.7%
Association de Protection des Forêts de l'Outaouais	6,061,920	
Association de Protection des forêts du St-Maurice Ltée	9,326,090	
Association de Protection forestière Gatineau Ltée	11,169,620	
Association de Protection forestière Price Ltée	5,714,509	
Association Gaspésienne de Protection des Forêts Ltée	5,385,841	
Association Protectrice des Forêts Laurentiennes Ltée	17,289,051	
CONCESSIONNAIRES ET PROPRIETAIRES NON-ASSOCIES	2,830,635	2.5%
TOTAL	115,059,167	100%

Personnel affecté à la protection des forêts en 1965

Organisme	Réguliers		Sous gardes- feu	Emetteurs de per- mis de circulation	Auxiliaires	
	Inspec- teurs	Gardes- feu			Inspec- teurs	Gardes- feu
Service de la Protection						
Bureau Chef	31	—	—	4	138	250
District No 1	10	56	—	6	9	44
" " 2	4	51	—	58	—	6
" " 3	5	24	45	1	2	23
" " 4	7	22	4	2	—	—
" " 5	5	30	—	3	3	22
" " 6	10	55	—	29	8	81
" " 7	14	67	—	11	22	26
" " 8	4	33	1	7	14	70
" " 9	11	33	1	6	10	24
" " 10	10	68	13	7	18	45
" " 11	5	12	—	—	1	32
" " 12	16	106	—	27	—	—
" " 13	10	58	—	27	2	98
" " 14	4	9	—	7	5	7
" " 15	2	31	—	—	3	5
" " 16	7	27	—	—	2	38
" " 20	7	48	—	6	40	26
" " 21	9	46	—	8	6	8
" " 23	6	18	—	—	2	22
Total	177	794	64	209	285	827
Associations de Protection						
Ass. P. F. Outaouais	28	120	—	17	—	181
Ass. P. F. St-Maurice	51	202	—	206	124	397
Ass. P. F. Gatineau	53	112	—	122	198	445
Ass. P. F. Price	14	74	—	51	44	165
Ass. Gaspésienne P. F.	12	109	—	170	94	365
Ass. P. F. Laurentiennes	66	441	—	195	132	503
Total	224	1,058	—	761	592	2,056
Concessionnaires et propriétaires non-associés	34	121	—	20	20	178
Grand Total	435	1,973	64	990	897	3,061

Equipement des organismes de protection en 1965

Organisme	Tour d'observation	Milles de lignes téléphoniques	Stations de météorologie	Moto-pompes	Boyaux de 1½"	Sacs à eau avec gicleur	Réservoir à eau avec gicleur	Automobiles	Camions	Camionnettes	Radio	
											Nombre d'appareils	Nombre de stations
Service de la Protection												
Bureau-chef	—	—	—	16	1,800	12	15	7	—	—	202	1
District No 1	11	2	4	77	125,300	255	516	—	16	1	55	31
" " 2	7	1	4	64	106,400	337	269	1	16	1	42	7
" " 3	2	3	3	53	88,200	—	281	4	—	—	—	—
" " 4	5	7	3	65	103,221	64	686	—	15	1	—	—
" " 5	6	—	2	30	49,710	60	170	—	4	—	38	11
" " 6	12	69	6	77	114,350	446	252	—	12	1	40	15
" " 7	16	17	4	79	90,200	200	335	1	9	1	58	20
" " 8	1	—	11	94	154,041	23	971	1	18	—	2	—
" " 9	1	1	5	53	96,150	102	661	—	10	1	—	—
" " 10	—	5	7	115	217,590	108	537	—	27	2	—	—
" " 11	3	—	3	22	30,000	26	45	1	3	—	8	8
" " 12	17	708	6	77	89,875	425	255	5	25	1	26	6
" " 13	15	—	3	54	62,600	52	106	—	6	—	39	3
" " 14	4	94	2	24	39,300	—	258	—	4	—	19	4
" " 15	8	—	7	43	40,000	125	12	—	2	—	34	13
" " 16	—	—	4	41	72,620	250	202	—	2	1	—	—
" " 20	10	1	3	35	68,100	173	300	1	5	1	25	4
" " 21	8	1	4	41	62,270	101	360	—	7	1	25	23
" " 23	—	—	—	32	47,625	17	138	—	4	—	—	—
Total	126	909	81	1,092	1,659,352	2,776	6,369	21	185	12	411	146
Associations de Protection												
Ass. P. F. Outaouais	42	162	12	114	214,500	580	108	4	19	—	127	112
Ass. P. F. St-Maurice	87	108	21	171	285,725	1,094	292	5	32	13	109	109
Ass. P. F. Gatineau	66	319	22	200	430,250	426	1,069	6	24	1	290	172
Ass. P. F. Price	26	484	9	112	214,200	904	273	4	7	—	17	12
Ass. Gaspésienne P. F.	28	223	14	77	191,900	—	827	3	31	1	42	42
Ass. P. F. Laurentiennes	122	275	55	328	585,400	964	1,686	3	101	7	300	278
Total	371	1,571	133	1,002	1,921,975	3,968	4,255	25	214	22	885	725
Concessionnaires et propriétaires non-associés												
	17	540	7	118	171,275	236	473	54	60	4	14	4
Grand Total	514	3,020	221	2,212	3,751,602	6,980	11,097	100	459	38	1,310	875

Travail exécuté

Le travail exécuté par le personnel des divers organismes de protection consiste dans l'aménagement et l'entretien de facilités de transport, la construction et l'entretien de lignes téléphoniques, de tours d'observation, de camps et autres bâtisses, le maintien en bon état de l'outillage et de l'équipement, des patrouilles, des inspections, le combat des incendies, la surveillance dans les tours d'observation, le contrôle du brûlage des abatis et autres déchets forestiers, de la circulation en forêt, les observations météorologiques, le prélèvement d'échantillons d'insectes pour les fins de l'inventaire annuel des insectes forestiers et la mise en vigueur des lois et des règlements concernant la protection des forêts. Pour accomplir ces tâches, il a fallu au personnel des organismes de protection un total de 291,430 jours de travail. Le même personnel a parcouru une distance totale de 6,238,316 milles par divers moyens de transport, notamment à pied, à cheval, en automobile, en draine, en chemin de fer, en bateau et en avion. On a posé un total de 30,292 affiches, défriché ou nettoyé 67,843 chaînes de sentiers (portages), délivré 9,078 permis de brûlage pour autoriser l'élimination par le feu de 20,604 acres d'abatis et autres débris ligneux.

Les organismes de protection ont délivré un total de 1,103,692 permis de circulation à des voyageurs qui ont séjourné en forêt durant 9,870,121 jours. A ces chiffres, il convient d'ajouter le nombre de 2,311,351 personnes qui ont traversé les parcs de la province et dont ces allées et venues ont été contrôlées par le personnel du Ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche. C'est donc un nombre de 12,312,567 jours-hommes de circulation en forêt qu'on a enregistré en 1965, si l'on tient compte des 131,095 jours-hommes également alloués en forêt en vertu des 5,018 permis de cueillette de fruits sauvages délivrés dans les régions suavegardées durant la dernière saison de protection.

Protection des forêts dans les municipalités rurales

Le service de la Protection s'efforce depuis plusieurs années de persuader les municipalités rurales d'assurer la protection de leurs boisés contre le feu. Depuis 1956, le Ministère consent aux municipalités qui s'organisent à cette fin une subvention de 50 pour cent de leurs déboursés pour l'achat d'outillage et d'équipement pour le combat des incendies, jusqu'à concurrence de \$1,000 par municipalité. Une autre étape importante dans ce domaine a été marquée en 1957 par la reconnaissance officielle de la fonction de garde-feu municipal.

Le nombre de gardes-feu municipaux s'élevait, en 1965, à 312, et ils ont protégé une superficie de 667,870 acres de forêt répartis dans 70 municipalités. Vingt-sept de ces municipalités ont été appelées en 1965 à combattre 71 incendies qui ont dévasté une superficie de 2,340.25 acres, travail qui a nécessité 2,340 heures de travail, dont 717 heures par les gardes-feu municipaux eux-mêmes et 1,623 par 339 combattants embauchés spécialement pour lutter contre ces incendies.

Les 312 gardes-feu municipaux nommés en 1965 ont posé 1,482 affiches de protection et délivré 105 permis de brûlage, en vertu desquels on a brûlé 134.25 acres de débris forestiers. Ces gardes-feu ont fait un total de 1,500 contacts particuliers avec le public pour fin d'éducation et de publicité en matière de protection des forêts. Notons enfin que 45 municipalités ainsi organisées ont reçu 197 visites d'officiers du Service, préposés à la protection des forêts dans les municipalités rurales.

Infractions aux lois et règlements

En 1965, 364 plaintes ont été portées pour des infractions aux lois et aux règlements concernant la protection des forêts contre le feu, dont 93 par le service de la Protection, 238 par les associations de protection et 33 par les propriétaires et concessionnaires non-associés. La majorité de ces plaintes se rapportaient au fumage illégal en forêt, à la circulation sans permis, au manque de surveillance des feux d'abatis et de campement, à l'absence de pare-étincelles sur des cheminées, aux dommages à des barrières et à des tours d'observation, etc. Les mesures prises à l'égard de ces infractions se répartissent comme suit: 213 réprimandes verbales ou écrites, 18 paiements des frais d'extinction des incendies provoqués ou de réfection d'équipement endommagé, 120 condamnations à l'amende, 1 à la prison, 1 au bannissement de la forêt; 5 plaintes furent annulées ou retirées, 6 demeurent encore non réglées.

Education populaire

Le service de la Protection a poursuivi en 1965 sa campagne de publicité et d'éducation populaire en matière de conservation des forêts. Tous les moyens de publicité connus ont été mis en oeuvre pour faire comprendre au public que la protection des forêts n'incombe pas seulement aux gardes feu, mais également à chaque citoyen.

C'est ainsi qu'on a fait en 1965 une distribution abondante de dépliants et de fascicules sur la protection des forêts. On a également présenté des exhibits à l'Exposition Provinciale de Québec, à la Grande Exposition de l'Est du Canada à Sherbrooke, aux expositions régionales de Jonquière, d'Amos, de Sept-Iles, de Causapscal, de Rouyn, de Trois-Rivières et de Roberval, aux expositions industrielles et commerciales de Hull, de Mont-Joli, de Rivière-du-Loup, de Matane, de Trois-Pistoles et de La Sarre, à l'exposition Sportorama de Trois-Rivières, à celle de "Camping et Famille" au Centre Sportif Paul Sauvé à Montréal, à l'exposition Kiwanis de Val-d'Or, à celles du Carnaval Lion de Malartic, de la Commission des Journées Agricoles de Thetford Mines, de "Brome County Agricultural Society", au salon du Sportsman de Montréal au Palais du Commerce, au salon des Sports de la Place Ste-Foy à Québec, au 13e salon National de l'Agriculture à Montréal, aux congrès de "The Canadian Lumbermen's Association" à Montréal et de l'Association Forestière Québécoise à Québec. Le Service de la Protection avait aussi un char allégorique dans les deux parades du Carnaval d'Hiver de Québec.

Pour fins d'éducation et de publicité en matière de protection forestière, on emploie le cinéma depuis de nombreuses années. On a enregistré une assistance de 15,241 personnes aux 145 représentations cinématographiques présentées dans des salles publiques, des centres récréatifs, des écoles, des hôpitaux, des colonies de vacance, des chantiers d'opérations forestières, aux membres de cercles ou de clubs, etc., dans presque toutes les régions

de la province, en particulier dans celles de Gatineau, des Cantons de l'Est, de Rimouski et de la vallée de la Matapédia. On a également présenté des séances de cinéma à l'Exposition Provinciale de Québec. Notons enfin que des séances de films ont aussi été présentées par d'autres organismes de protection forestière dans différentes régions de la province.

Le personnel du Service de la Protection et des autres organismes de protection ont posé un total de 30,292 affiches publicitaires pour inciter le public à la prudence en forêt. A ce sujet, on utilise de plus en plus depuis quelques années déjà, des panneaux-réclames de 10 pieds par 20, placés en bordure des routes, à l'entrée de la forêt.

La Société Radio-Canada et la plupart des autres postes de radio et de télévisoin de la province ont encore gracieusement prêté leur concours pour la diffusion d'appels au public durant les périodes d'alerte. L'Association Forestière Québécoise et la "Canadian Forestry Association" ont également fait des arrangements avec les postes de radio et de télévision pour diffuser des messages de conservation. Les postes de télévision ont continué à prêter leur concours pour la présentation de films d'une minute chacun, préparés conjointement par le Service de la Protection et l'office du Film de la province et ayant trait au permis de circulation, aux feux de campements, aux feux pour chasser les moustiques, aux précautions à prendre lorsqu'on fume en forêt à l'équipement de protection à placer dans les camps de villégiature ainsi qu'au nettoyage à faire aux abords de ces camps. Notons enfin que la Société Radio-Canada et la plupart des postes de télévision de la province ont collaboré à la prévention des incendies en fournissant occasionnellement à leurs téléspectateurs, au cours de leurs émissions de nouvelles du vendredi soir, un compte rendu de la situation des feux et un aperçu de l'indice du danger d'incendie en forêt dans les diverses régions de la province.

La presse a aussi généreusement contribué à tenir le public en éveil par la publication d'articles sur la protection des forêts, de comptes rendus de la situation durant la saison des feux, d'appels au public durant les périodes d'alerte et de rapports de condamnation pour infractions aux lois et aux règlements de la protection des forêts.

Entraînement du personnel

Les organismes de protection des forêts de la province portent une attention sans cesse grandissante à l'entraînement de leur personnel. L'Ecole de protection des forêts, située à Duchesnay, comté de Portneuf, a admis en 1965 un nombre record de 84 élèves à ses deux cours d'études, soit 42 à son cours régulier de huit semaines au printemps et 42 à son cours abrégé de trois semaines à l'automne. Des 42 élèves du cours régulier, 22 étaient à l'emploi du ministère des Terres et Forêts et 20 à l'emploi des compagnies forestières ou des associations de protection des forêts. Ce cours a comporté un total de 243.5 heures d'enseignement, dont 130.5 heures de cours théoriques et 113 heures de travaux pratiques. Quarante-et-un des élèves de cette dix-septième promotion ont obtenu leur diplôme, dont 19 avec très grande distinction, 19 avec grande distinction et 3 avec distinction. Des 42 élèves du cours abrégé, 26 étaient à l'emploi du ministère des Terres et Forêts et les 16 autres à l'emploi de compagnies forestières ou des associations de protection. Ce cours comportait un total de 113.5 heures d'enseignement, dont 60 heures de cours théoriques et 53.5 heures de travaux pratiques. Depuis sa fondation en 1947, cette école a reçu un total de 959 élèves dont 482 au cours régulier et 477 au cours abrégé.

Les trois centres régionaux d'entraînement établis depuis quelques années déjà par le Service de la protection, dans les régions du Saguenay (Lac-aux-Brochets), de l'Abitibi (Pépinière de Trécession) et du Bas du Fleuve (Réserve de Parke), fournissent autant de preuves de l'intérêt porté à l'entraînement du personnel. Un de ces centres d'entraînement a malheureusement été la proie des flammes au printemps de 1965 et les cours ont dû être abandonnés; il s'agit du centre de la Réserve de Parke. Un total de 52 employés ont suivi des cours au centre d'entraînement du Lac-aux-Brochets (27 employés, un cours de trois jours et demi pour un total de 20.5 heures, dont 12 heures en cours théoriques et 9.5 heures en cours pratiques, et 24 employés, un cours théorique d'une durée de deux jours). On a dispensé au centre de la pépinière de Trécession plusieurs périodes d'entraînement d'une durée d'une journée chacune à une quarantaine d'employés des différents districts de l'Abitibi.

Des périodes d'entraînement sont également organisées au début de la saison de protection dans les autres districts du Service de la protection.

Les autres organismes de protection donnent aussi chaque printemps des cours d'entraînement à leur personnel. Depuis plusieurs années, des concours avec récompenses aux vainqueurs sont organisés parmi les gardes-feu, sur l'emploi, l'entretien et le remisage de l'outillage et sur la manutention et la mise en marche des motopompes.

Notons enfin qu'on organise chaque année des périodes d'entraînement en protection des forêts pour le bénéfice du personnel des compagnies forestières et des contracteurs qui exécutent des travaux publics en forêt.

Arrosage aérien

L'arrosage aérien des incendies s'est poursuivi en 1965 à un rythme accéléré. Cette année, un sixième avion de type Canso a été transformé par le remplacement de ses réservoirs extérieurs d'une capacité de 650 gallons, par des réservoirs intérieurs d'une capacité de 800 gallons. Actuellement, la flotte d'avions-citernes se compose de 7 avions de type "Canso", d'un "Otter" et de deux "Beaver".

Comme en 1964, les opérations d'arrosage n'ont été faites que par les avions Canso, étant donné que ceux-ci peuvent transporter une quantité d'eau beaucoup plus considérable que les autres types d'avions. Ces derniers, de même que l'hélicoptère toujours en disponibilité, sont plutôt utilisés pour le transport des combattants et du matériel sur la ligne de feu et pour des opérations de reconnaissance.

Au cours de la saison des feux 1965, les avions "Canso" ont effectué 296 sorties pour un total de 702 heures de vol. Au total, 1,912,050 gallons d'eau ont été déversés sur les feux de forêt en 2,891 éjections.

Les "Canso" en service dans le Québec ont déversé sur les feux en 5 saisons, presque 12 millions de gallons d'eau en 15,082 éjections. Pour accomplir ces performances, ces avions ont dû être dans les airs pendant un peu plus de 3,600 heures et effectuer plus de 1,600 sorties ou périodes d'envolées.

La contribution de l'aviation à la lutte contre les feux de forêts ne se limite pas à l'arrosage aérien. Depuis plusieurs années en effet les avions sont de plus en plus employés pour transporter la main-d'oeuvre et le matériel, effectuer des patrouilles aériennes pour fin de découverte et de reconnaissance des incendies, etc.

Nombre d'heures de vol, de sorties, d'éjections et de gallons d'eau déversés par les avions Canso en 1965

Mois	Heures de vol		Sorties		Ejections d'eau		Gallons d'eau déversés	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Avril	5 h. 10 m.	0.7	1	0.3	11	0.5	8,800	0.5
Mai	110 h. 35 m.	15.8	46	15.5	528	21.9	422,400	22.1
Juin	276 h. 35 m.	39.4	134	45.3	1,001	41.5	778,150	40.7
Juillet	214 h. 30 m.	30.5	81	27.4	522	21.7	424,300	22.2
Août	91 h. 05 m.	13.0	33	11.2	331	13.7	264,800	13.8
Septembre	4 h. 15 m.	0.6	1	0.3	17	0.7	13,600	0.7
Total	702 h. 10 m.	100.0	296	100.0	2,410	100.0	1,912,050	100.0

Incendies forestiers

Au point de vue du nombre des incendies, le Québec a connu en 1965 une saison plus favorable que l'année précédente et que la moyenne des dix dernières années. On a en effet enregistré un total de 746 feux de forêt, comparativement à 1,157 l'année précédente et à une moyenne de 887.2 pour les dix dernières années. Il en est de même pour la superficie incendiée; l'année 1965 a été de beaucoup plus favorable que la précédente et que la moyenne des dix dernières années. Les feux de forêt ont en effet dévasté en 1965 une superficie globale de 43,587.25 acres, comparativement à 71,118.00 acres en 1964 et à une moyenne de 160,862.43 acres pour les dix dernières années.

Cette superficie de 43,587.25 acres incendiée en 1965 correspond à 0.038 pour cent de l'étendue totale des forêts présentement protégées. Cette perte est inférieure à la superficie admissible établie d'après des normes scientifiques pour les forêts d'épinette et de sapin de l'Est du Canada, soit 0.1 pour cent.

C'est sur le territoire de l'Association Gaspésienne de Protection des Forêts Ltée qu'on a enregistré les deux plus gros feux de la saison: un de 11,590.00 acres dans les bassins de la rivière Grande Rivière et de la rivière Malbaie et un second de 5,430.00 acres dans le bassin de la rivière Ste-Anne-des-Monts. Le troisième plus gros feu, d'une étendue de 4,506.50 acres, est survenu sur le territoire d'un concessionnaire non-associé, la Cie Gagnon et Frères de Roberval, dans le bassin de la rivière Chamouchouane. On a enregistré en 1965 sept feux de plus de 1,000 acres, comparativement à 13 en 1964 et à une moyenne de 14.5 pour les dix dernières années.

La saison des feux de 1965 a duré 11 jours de moins que celle de 1964 et 10 jours de moins que la moyenne des dix dernières années. Elle a en effet duré 200 jours, soit du 25 mars, date du premier incendie, au 10 octobre, date du dernier, comparativement à 211 en 1964 et à une moyenne de 210.1 pour les dix dernières années.

La récréation a constitué la principale cause d'incendie en 1965 avec 180 incendies. Les voyageurs viennent ensuite avec 152, suivis des causes non-classifiées avec 137, de la foudre avec 112, des ouvriers forestiers avec 50, des abatis avec 35, des causes inconnues avec 34, des travaux publics avec 22, des chemins de fer avec 14 et des incendiaires avec 10.

Une deuxième classification des causes d'incendie indique qu'en 1965, les fumeurs ont causé 217 incendies, les brûlages de déchets ligneux et les feux d'herbe 143, les pêcheurs et les chasseurs 134, les feux de campement et les feux pour chasser les moustiques 82, les feux de cheminée ou de bâtisse 29, les cueilleurs de bleuets et les feux allumés pour activer la croissance des bleuets 19, etc.

Le montant global des dommages causés par les feux de forêt s'élève en 1965 à \$622,720.77, comparativement à une moyenne de \$2,968,576.32 pour les 5 dernières années. Cette somme de \$622,720.77 comprend du matériel détruit pour un montant de \$87,980.02, soit des bâtisses et dépôts pour un montant de \$26,250.00, du matériel et des provisions pour \$5,084.73, des ponts et écluses pour \$200,000.00 et des bois empilés pour \$56,445.29. Ajoutons que ces feux ont détruit en 1965, 30,087 cordes de bois debout, soit 27,920 cordes de bois résineux et 2,167 cordes de bois feuillus, ainsi que 3,743 cordes de bois empilés, soit 3,650 cordes de bois résineux et 93 cordes de bois feuillus.

**Nombre d'incendies, superficie incendiée et dommages causés,
par année**

Année	Nombre d'incendies	Superficie incendiée, acres	Dommages causés (*)
1924	636	203,262.75	
1925	607	20,130.01	
1926	799	33,343.16	
1927	514	40,969.34	
1928	295	6,533.25	
1929	426	10,494.00	
1930	591	44,034.00	
1931	1,020	42,485.25	
1932	1,466	1,027,159.00	
1933	1,553	113,358.00	
1934	1,102	287,649.50	
1935	1,277	280,295.50	
1936	556	29,546.50	
1937	1,033	90,286.24	
1938	1,150	126,535.25	
1939	856	80,300.75	
1940	861	39,948.00	
1941	1,710	1,590,234.25	
1942	931	27,613.75	
1943	699	48,305.75	
1944	1,542	599,818.00	
1945	996	43,688.25	
1946	992	55,764.00	
1947	1,111	96,919.25	
1948	1,280	224,749.75	
1949	1,537	137,888.00	
1950	1,304	203,618.00	
1951	869	267,659.75	
1952	604	55,856.75	
1953	2,257	574,481.75	
1954	392	51,958.75	
1955	1,276	549,550.50	
1956	384	30,229.00	
1957	864	71,783.25	
1958	377	6,893.00	
1959	669	94,888.75	\$ 1,171,031.17
1960	874	127,668.00	3,627,273.28
1961	850	67,241.25	1,796,668.68
1962	1,249	493,033.00	5,512,203.07
1963	1,172	96,219.50	2,336,407.67
1964	1,157	71,118.00	1,570,328.92
1965	746	43,587.25	622,720.77
Total	40,584	8,107,098.00	\$16,636,633.56
Moyenne annuelle	966.3	193,026.14	\$ 2,376,661.93

(*) Depuis 1959, on utilise une nouvelle méthode d'évaluation des dommages qui ne permet pas d'établir de comparaison avec les années antérieures.

Entomologie forestière

Dans le domaine de la lutte contre les insectes, on a réalisé en 1965 un projet d'arrosages aériens d'un insecticide pour combattre une épidémie de la Mouche à scie du pin gris de Swaine dans la région du St-Maurice. Le Bureau d'entomologie s'est également occupé en 1965 de poursuivre son inventaire annuel des insectes forestiers, de faire un relevé des dommages causés par les insectes et de répondre à de nombreuses demandes de renseignements concernant les insectes et les moyens de les combattre.

Arrosages aériens contre les insectes

La lutte contre la Mouche à scie du pin gris de Swaine, entreprise en 1962 par le bureau d'Entomologie en collaboration avec le ministère fédéral des Forêts, a connu un essor considérable en 1965. En effet, une superficie globale de 132,046 acres de forêts de pin gris a fait l'objet d'arrosages aériens sur les concessions forestières de la Compagnie Internationale de Papier du Canada et de Consolidated Paper Corporation Ltd. dans le bassin de la rivière St-Maurice.

L'insecticide employé était du Phosphamidon en solution dans l'eau, à raison de $\frac{1}{4}$ de livre par 0.2 gallon par acre. Deux pistes d'envol de 1,500 pieds ont été construites à cette fin. Sept avions ont été utilisés à chacune de ces pistes, soit quatre appareils biplans Stearman pourvus de gicleurs sous leurs ailes inférieures et trois appareils monoplans Cessna 172 chargés de diriger le travail des avions d'arrosage.

Le coût global de ces arrosages s'est élevé à \$163,381.85, soit environ \$1.24 par acre. Ce montant a été soldé à parts égales par le ministère des Terres et Forêts du Québec, le ministère fédéral des Forêts et les compagnies forestières concernées.

Les résultats de ces arrosages furent des plus satisfaisants, si l'on considère que la mortalité de l'insecte directement attribuable à l'action de l'insecticide s'est élevé à une moyenne de 98.7 pour cent.

Inventaire annuel des insectes forestiers

Le Bureau d'entomologie poursuit depuis 1938 un inventaire annuel des insectes forestiers du Québec, avec la collaboration des gardes-feu du service de la Protection et des associations de protection forestière, du personnel des compagnies forestières et de divers autres collaborateurs. Tous ces collaborateurs s'occupent de faire la collection d'échantillons d'insectes dans leurs territoires respectifs, suivant une méthode uniforme. Ces échantillons d'insectes sont adressés au laboratoire du bureau d'Entomologie situé à la Station forestière de Duchesnay, pour fin d'identification.

En 1965, 897 collectionneurs d'insectes ont ainsi expédié à Duchesnay un total de 9,140 échantillons renfermant jusqu'à 32,580 spécimens d'insectes. De ces 9,140 échantillons, 3,943 furent recueillis par 392 gardes-feu des associations de protection forestière, 3,346 par 442 gardes-feu du Service de la Protection, 1,368 par le personnel du Bureau d'Entomologie, 453 par 32 employés de compagnies forestières et 30 par divers autres collaborateurs.

Environ 70 pour cent de ces échantillons ont été prélevés sur des essences résineuses et 30 pour cent sur des essences feuillues. A eux seuls, l'épinette et le sapin ont fait l'objet de 57.1 pour cent des échantillons prélevés en 1965, soit 2,874 sur l'épinette de 2,345 sur le sapin. Le bouleau vient ensuite avec 1,173 collections, suivi du tremble avec 710 collections, du mélèze avec 565 collections, du pin gris avec 541 collections, de l'érable avec 237 collections, etc.

L'identification des insectes contenus dans ces 9,140 échantillons semble indiquer que les populations d'insectes auraient diminué en 1965 comparativement à l'année précédente. En effet, sur un total de 50 espèces d'insectes d'importance économique, 28 ont été moins fréquentes en 1965 comparativement à 22 espèces qui se sont avérées plus fréquentes.

Relevé des dommages causés par les insectes

Comme par les années passées, le Bureau d'entomologie s'est occupé en 1965 de faire un relevé des dommages causés par les insectes de nos forêts. Ce travail a consisté en une série d'observations oculaires effectuées autant que possible à tous les deux milles de distance sur tous les chemins carrossables. En 1965, un total de 1,239 observations ont ainsi été effectuées dans les divers bassins hydrographiques de la province. Ce relevé terrestre a été complété par des relevés aériens dans certains cas et en particulier dans le cas des peuplements de pin gris infestés par la Mouche à scie du pin gris de Swaine.

Ce relevé de dommages a permis de constater que la Mouche à scie du pin gris de Swaine, la Squeletteuse des feuilles de bouleau et la Mouche à scie du mélèze ont constitué les trois principales espèces d'insectes responsables d'épidémies dans le Québec en 1965. D'autres espèces d'insectes, telles que le Porte-case du bouleau, la Chenille à tente des forêts, le Puceron lanigère du sapin, la Mouche à scie de Leconte, la Petite mineuse du bouleau, l'Arpenteuse de Bruce, la Chenille à tente d'Amérique et la Tordeuse du cerisier, ont aussi présenté ici et là des foyers d'infestation. La plupart des autres espèces d'insectes rencontrées dans nos forêts en 1965 ne firent que signaler leur présence, sans causer de dommages appréciables.

Coût de la protection des forêts en 1965

Description	Service de la protection	Associations et concessionnaires et propriétaires non-associés	Total
Salaires:			
Permanents	\$ 916,945.25	\$ 482,638.76	\$1,399,584.01
Saisonniers et temporaires	816,334.02	1,609,701.71	2,426,035.73
Travaux d'amélioration	659,777.84	251,397.45	911,175.29
Outillage et équipement	222,465.78	401,760.94	424,226.72
Extinction des incendies	451,793.50	298,192.66	749,986.26
Dépenses de voyages	286,981.91	116,103.15	403,085.06
Dépenses diverses	224,148.79	573,237.85	797,386.64
— Total	\$3,578,447.09	\$3,733,032.52	\$7,311,479.61
Remboursements	\$ 459,638.12	\$ 474,449.16	\$ 934,087.28
Grand Total	\$3,118,808.97	\$3,258,583.36	\$6,377,392.33

Les divers organismes de protection forestière du Québec ont déboursé un montant global de \$6,377,392.33. Le coût de la protection des forêts s'est donc établi à une moyenne de 5.54 cents par acre ou de 35.47 dollars par mille carré. A eux seuls les frais de suppression s'élèvent à une moyenne de 0.65 cents par acre ou 4.17 par mille carré.

Service des exploitations forestières

Le volume total des bois coupés en 1965/66, dans les forêts publiques du Québec s'établit, d'après les rapports de mesurage, à 594,292,698 pieds cubes.

Les tableaux suivants indiquent que ces bois proviennent principalement des concessions forestières (86%). Le reste provient des forêts dites vacantes (13%) et des réserves cantonales ou spéciales (1%).

Quant à la nature des produits exploités, ce sont les bois à pâte qui dominent puisqu'ils forment près de 69% du volume total. Les sciages et autres bois d'oeuvre constituent pour leur part, environ 29% du volume; les bois de chauffage et autres produits représentent 2%.

Si l'on compare ces chiffres à ceux de 1964/65 on constate une diminution pour 1965/66 de l'ordre de 4.12%. Le volume total pour l'année précédente ayant été de 619,806,573 pieds cubes.

Volume des bois coupés dans les forêts de la couronne au cours de la dernière décennie

ANNEE	VOLUME (pi.cu.)
1956-57	660,393,107
1957-58	476,520,407
1958-59	496,965,828
1959-60	547,296,120
1960-61	548,815,483
1961-62	564,251,036
1962-63	549,980,120
1963-64	557,858,207
1964-65	619,806,573
1965-66	594,292,698

**Nature des bois coupés dans les forêts de
la couronne selon leur utilisation 1965/1966**

Nature des bois	Volume mesure en:			Total exprimé en pi. cu.	Pourcentage
	pieds cubes	p.m.p.	cordes		
Bois à pâte	184,207,023		2,629,231	407,691,658	
Bois à pâte de récupération	2,923,562		62,623	8,246,517	69.98
Bois de sciage	70,074	861,358,310		172,341,736	
Bois de déroulage	272,438	10,057,202		2,283,878	
Bois utilisés à la construction de camps	30,021	349,813		99,984	29.39
Bois de chauffage	45,019		19,825	1,730,144	
Bois de chauffage (Houppiers de bois de sciage)			887	75,395	
Bois de chauffage (Camps d'exploitations forestières)			3	255	0.31
Piquets, perches, réduction de minerai	56,779			56,779	
Bois à fuseau	2,701	145,259	7,324	654,293	
Grand bois	767,170			767,170	
Bois de mines	63,539	25,070		68,553	
Pilotis	5,999			5,999	
Autres bois	12,872	852	3,027	270,337	0.32
TOTAL:	188,547,197	871,936,506	2,722,920	594,292,698	100.00

Pour la surveillance et le contrôle des exploitations forestières au cours de l'exercice 1965/66, le ministère a retenu les services de trois cent quarante-cinq officiers, mesureurs et assistants-mesureurs pour établir le volume des bois coupés sur les terrains vacants de la Couronne. Pour assurer une saine exploitation et un contrôle adéquat des bois coupés dans les forêts de la Couronne, le ministère dispose de deux cents chefs mesureurs et vérificateurs, de même que de six cents gardes forestiers et assistants gardes forestiers. A tout ce personnel, vient s'ajouter celui des concessionnaires forestiers qui disposent de 1,140 employés chargés d'établir le volume des bois coupés sur les territoires affermés de la Couronne.

Vérifications de mesurage prises sur les bois coupés dans les forêts de la couronne en 1965/1966

Districts administratifs	Nombre de vérifications	Volume des Bois dont le mesurage a été vérifié			Pourcentage du volume global
		Cordes	P.M.P.	Pi. cu.	
Amos	284	2,324	4,013,451	3,378	2.92
Rouyn	320	4,129	1,927,004	339,171	5.94
Gatineau	859	9,186	10,830,029	2,287,328	7.75
Nord de Montréal	601	5,618	6,321,817	1,494,664	11.81
St-Maurice	1,506	39,468	3,454,229	1,841,941	7.33
Chicoutimi	1,376	41,695	1,804,335	34,478	7.83
Roberval	1,627	23,145	12,664,638	1,212,901	9.51
Québec	823	27,407	1,537,260	351,066	13.55
Rive-Sud	490	2,677	3,091,753		9.25
Rimouski	675	7,492	3,733,159		8.42
Saguenay	1,284	81,084	1,125,087	2,711,746	11.51
Chibougamau	409	8,612	1,759,791	587,839	7.06
Matane	67	61	818,480		5.39
Sept-Iles	70	5,467			7.18
New-Carlisle	1,261	17,134	5,256,184	1,644,776	11.30
Val d'Or	241	2,506	2,273,209	290,751	3.50
La Sarre	74		1,504,571	1,746	2.25
Gaspé	224	11,078	1,073,775		9.48
TOTAL:	12,191	289,083	63,188,772	12,801,785	8.42

Le pourcentage apparaissant à l'extrême droite du tableau, exprime le rapport entre les quantités vérifiées par nos officiers et celles coupées dans le district.

Contrôle des expéditions

Les bois à destination des autres provinces et des pays étrangers sont sujets à un contrôle rigoureux. Les expéditeurs doivent en effet, se munir de permis du ministère à défaut de quoi leurs bois sont retenus aux ports de sortie, et ce, en vertu d'ententes avec les compagnies de chemins de fer et les autorités douanières.

Au cours de l'exercice 1965/66 le ministère a émis 73,805 permis pour un volume total de 150,744,000 pi.cu. réparti selon la nature des produits, tel qu'il est indiqué au tableau suivant. Il convient de noter que les bois en question proviennent, et des terrains privés, et des forêts publiques.

Repartition des bois dont l'expédition hors du Québec a été autorisée en 1965/66

NATURE DES PRODUITS	Unités de mesure	Volume destiné		Total	Conversions en 1,000 pi. cu. du volume total
		au Canada	à l'étranger		
Billes pour sciage, S.A.I.	1,000 p.m.p.	210	2,429	2,639	528
Billes pour déroulage ou placage	1,000 p.m.p.	—	120	120	24
Billes pour fuseaux	cordes	—	400	400	11
Billes à pâte ou pulpe, S.A.I.	cordes	654,354	310,574	964,928	82,019
Billes à pâte écorcées	cordes	100	—	100	9
Arbres de Noël	unités	2,395	2,020,619	2,023,014	202
Branches de sapins	tonnes	—	4,510	4,510	—
Bois de chauffage	cordes	400	350	750	56
Pôteaux, S.A.I.	unités	3,945	10,259	14,204	241
Pôteaux, pilotis	unités	403	36	439	4
Piquets de clôture	unités	2,400	3,127,682	3,130,082	3,130
Traverses de clôtures et de canaux	unités	—	70	70	—
Traverses, S.A.I.	unités	405,300	20,200	425,500	2,553
Bois d'œuvre, S.A.I. (sciage)	1,000 p.m.p.	162,178	463,144	625,322	52,110
Bardeaux (cèdre)	1,000 unités	19,110	47,725	66,835	557
Lattes	1,000 unités	13,490	77,282	90,772	1,261
Bois à fuseaux et autres carrelots	1,000 p.m.p.	30	5,783	5,813	484
Goujons	camions	—	12	12	3
Fonds de paniers	wagons	32	—	32	9
Bois de contre-placage	1,000 pi. ca.	124,144	493,271	617,415	4,288
Bois carrés	camions	—	308	308	92
Bois carrés	wagons	2	1	3	5
Semelles	wagons	55	5	60	102
Semelles	camions	—	4	4	1
Bois de planchers	1,000 p.m.p.	3,950	525	4,475	373
Bobbins blanks	wagons	—	1	1	1
Bobbins blanks	camions	—	42	42	12
Formes de chaussures	1,000 p.m.p.	—	300	300	25
Dosses	cordes	—	4,380	4,380	284
Copeaux ou ripes	wagons	1,813	200	2,013	2,013
Copeaux ou ripes	camions	1,000	735	1,735	347
TOTAL					150,744

**Repartition des bois coupés, par districts administratifs,
dans les forêts de la couronne, suivant la tenure
1965/1966**

(en pieds cubes solides)

DISTRICTS	Concessions forestières			Terrains vacants			Réserves spéciales		Réserves cantonales	GRAND TOTAL	
	Bois coupés par les concessionnaires	Bois vendus sur pied	Bois coupés sans autorisation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	Bois coupés sans autorisation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	Bois coupés pour fins domestiques		
Amos	17,684,658	944,657	—	15,577,981	55,460	14,528	—	—	149,722	34,427,006	8
Rouyn	14,036,422	1,452,639	51,354	2,302,440	132,814	56,757	—	—	65,517	18,097,943	6
Gatineau	57,168,678	8,433,202	24,925	1,830,015	13,486	20,998	—	—	7,654	67,498,958	7
Nord de Montréal	18,795,669	7,944,603	45,922	608,196	—	7,826	—	—	—	27,402,216	6
St-Maurice	69,278,809	6,725,943	17,894	4,321,929	6,075	2,071	—	—	19,064	80,371,785	4
Chicoutimi	41,200,058	5,575,464	10,697	3,376,628	31,157	10,328	—	—	118,063	50,322,394	2
Roberval	47,982,181	2,586,699	688	9,208,213	35,642	18,215	—	—	270,385	60,102,023	2
Québec	19,455,642	2,227,648	5,104	233,971	39,012	7,801	—	—	88,639	22,057,817	3
Rive-Sud	4,901,627	3,449,718	1,931	434,458	32,331	3,893	—	—	320,812	9,144,770	1
Rimouski	11,030,650	2,953,812	21,200	2,232,594	31,522	11,868	—	—	156,099	16,437,745	1
Saguenay	75,029,923	3,651,814	5,476	6,615,398	2,149	6,140	—	—	75,644	85,386,544	2
Chibougamau	16,817,783	3,324,467	6,206	3,501,396	3,825	10,957	—	—	—	23,664,634	2
Matane	14,895	—	—	3,117,925	—	—	—	—	—	3,132,820	1
Sept-Iles	3,172,004	1,874,930	—	1,180,578	232,010	—	—	—	9,610	6,469,132	9
New-Carlisle	29,748,323	6,469,706	59,409	466,170	1,020	4,805	—	—	10,540	36,759,973	1
Val D'Or	20,043,806	1,889,803	—	5,327,129	99,481	6,078	—	—	5,803	27,372,100	0
La Sarre	2,840,174	—	—	10,280,862	197,109	6,448	—	—	118,786	13,443,379	8
Gaspé	3,911	889,766	—	8,380,485	51,782	19,849	2,803,056	52,610	—	12,201,459	1
TOTAL	449,205,213	60,394,871	250,806	78,996,368	964,874	208,562	2,803,056	52,610	1,416,338	594,292,698	
POURCENTAGE	75.59%	10.16%	0.04%	13.29%	0.16%	0.04%	0.47%	0.01%	0.24%	100.00%	

Erablières

Au cours de l'exercice 1965/66, 475 personnes ont obtenu des permis d'exploitation d'érablières. Ces exploitations sont réparties de la façon suivante:

Tenure du terrain	Nombre d'exploitants	Superficie totale (acres)	Loyer perçu
Juridiction du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation	11	153	\$ 119.00
Réserves cantonales	117	2,771	1,898.00
Terrains Vacants	52	974	555.00
Concessions Forestières	295	5,574	3,921.00
Total	475	9,472	\$6,493.00

Le prix du loyer est fixé sur une base de un cent (\$0.01) l'arbre avec un minimum de \$5.00 par exploitant.

Scieries

Les usines de sciage sises sur les terrains de la Couronne sont sujettes à un dépôt de garantie de \$100.00 et à un loyer de terrain annuel minimum de \$40.00. Les scieries installées à moins d'un mille des forêts de la Couronne sont également sujettes au dépôt de garantie. Ces loyers de terrain et dépôt de garantie ont rapporté une somme de \$7,976.00.

Infractions lors des exploitations forestières

Tout exploitant forestier se doit de faire une utilisation complète de tous les bois marchands se trouvant dans son secteur de coupe. Pour assurer l'observance de ce règlement, le ministère dispose de gardes forestiers et d'inspecteurs qui sont chargés de rapporter les infractions constatées. Ainsi, au cours du dernier exercice, nos employés ont signalé plusieurs infractions qui ont rapporté à l'état un montant de \$199,429.25. La nature de ces infractions était, soit des arbres renversés, des billes laissées en forêt, des houppiers trop gros soit encore, des souches trop hautes. Les infractions signalées ont partiellement été corrigées par les exploitants et des notes de crédit pour un montant de \$101,056.50 ont été émises. Les infractions qui n'ont pas été corrigées ont rapporté une somme de \$98,372.75.

Fonds d'éducation

Le ministère est autorisé, en vertu de l'Article 3 b du Chapitre 21 Georges VI, à percevoir une contribution de quinze cents par corde de bois à pâte, coupé sur les terrains privés, sauf sur les terrains des colons et des cultivateurs.

Ces fonds servent à des fins d'éducation; au cours de l'exercice 1965/66, nous avons perçu un montant de \$59,366.67 provenant des bois à pâtes coupés sur les terrains privés.

Service de la forêt rurale

D'origine encore récente, ce service doit s'occuper de tous les aspects de l'aménagement forestier rural. Il a de plus la responsabilité de fournir l'aide technique et les renseignements pouvant aider les petits propriétaires forestiers, de dialoguer avec les associations coopératives forestières, de conseiller et d'orienter les producteurs de bois.

La production annuelle des forêts privées, de 1937 à 1962, n'a jamais été inférieure à 25% de la production totale des bois au Québec et elle s'est même parfois élevée jusqu'à 40%. Or, si l'on songe que la superficie globale de ces forêts représente à peine 10% du domaine boisé situé au sud du 52ième parallèle de latitude nord, on est donc en droit d'affirmer que les forêts privées constituent un secteur important de l'économie québécoise. C'est pourquoi était-il opportun que fût créé un organisme ayant pour mission d'assurer et d'améliorer le rendement soutenu d'une telle richesse renouvelable, grâce à l'application des techniques de l'aménagement forestier; car, en définitive, une part substantielle du revenu de la population rurale provient de l'exploitation des dites forêts.

A la suite de ces considérations, le compte rendu des activités du service de la Forêt Rurale, pour l'année financière terminée le 31 mars 1966, requiert au préalable la mise au point suivante:

Du 1er avril au 1er novembre 1965, une bonne partie des effectifs actuels de ce jeune service relevait de la division de l'utilisation des terres, au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, division qui avait pour tâches notamment:

- 1°. La participation à la réalisation des projets mentionnés au cours de ce texte et résultant d'ententes fédérales-provinciales dans les cadres de la législation ARDA.
- 2°. La direction, l'exécution et l'administration de la classification économique des terres.
- 3°. L'exécution de travaux d'ordre sylvicole.

Somme toute, ces attributions, aujourd'hui modifiées, n'ont pu manquer d'absorber une large part des activités du service pendant le dernier exercice financier.

Dès le printemps de 1965, les autorités du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation étaient informées de la mutation imminente de la division précitée au ministère des Terres et Forêts, mutation qui s'opéra de fait en novembre de la même année.

Aussitôt des pourparlers furent engagés entre les services concernés des deux ministères, dans le but de modifier les programmes de travaux en cours.

C'est ainsi qu'en mai 1965, l'inventaire canadien des terres (projet ARDA no 409) passa sous la direction technique du chef du Service des inventaires forestiers du ministère des Terres et Forêts, tout en continuant d'être exécuté, en majeure partie, par les professionnels et techniciens forestiers encore au service du ministère de l'Agriculture et de la

Colonisation. Une équipe affectée à ce projet poursuit son travail dans la région du Bas St-Laurent, mais il fut convenu, par suite de priorités établies par le ministère des Terres et Forêts, que le gros des effectifs devrait s'attaquer sans délai à la région de l'Outaouais, pour un travail identique.

Quant à l'exécution du projet ARDA no 393, ayant trait à l'inventaire forestier des terrains des particuliers, entreprise au cours des années précédentes, elle s'est poursuivie comme prévue au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, dans les comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata, Rimouski et Matapédia, avec toutefois quelques modifications mineures suggérées par le ministère des Terres et Forêts, en vue d'une meilleure coordination des données avec celles en provenance des terrains de la Couronne. Quelque 2,000 milles carrés de forêt ont été inventoriés dans les comtés précités.

Enfin, relativement au projet ARDA no 391, concernant l'étude des aires à reboiser dans le territoire couvert par le projet no 393, le travail s'est effectué au cours de l'été de 1965, sans aucune modification.

Les inventaires forestiers répondant aux exigences des projets nos 409 et 393 relèvent maintenant de la juridiction du service des Inventaires forestiers.

Quant à l'exécution du projet no 391, elle se poursuit encore sous la responsabilité du Service de la forêt rurale.

Bleutières

Les travaux dans ce domaine découlent du projet ARDA no 388. Comme leur exécution et le personnel technique auquel elle est confiée sont demeurés sous la juridiction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, on en trouvera le compte rendu dans le rapport annuel de ce ministère.

Classification des terres

Sous cette rubrique s'inscrit, depuis quelques années, l'examen détaillé de plusieurs centaines de lots plus ou moins isolés et répartis ici et là dans la province. Ce travail est accompli pour répondre à une foule de demandes en provenance des agences administratives et d'autres organismes du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, demandes concernant des terrains sollicités pour établissements, compléments d'établissements, lots de support, terres à bois, terrains de villégiature, etc.

Pendant l'année financière faisant l'objet de ce rapport, 569 lots, couvrant une superficie totale de 52,269 acres ont été examinés dans 38 comtés, pour les fins précitées. Un tel travail nous achemine chaque année vers la séparation définitive du domaine forestier du domaine agricole.

Travaux d'ordre sylvicole

En collaboration avec le Service de la recherche du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, ces travaux ont été exécutés dans des érablières et autres boisés rencontrés dans les cadres ou le voisinage immédiat de certaines paroisses marginales.

Au sein de ces forêts, à des endroits où les peuplements se trouvaient suffisamment homogènes, ont été établies, depuis quelque 6 ans, des places-échantillons permanentes d'une étendue variant de 0.1 à 0.5 d'acre chacune, et des traitements d'ordre sylvicole y ont été pratiqués, traitements comprenant: des éclaircies, l'éêtage ou l'annelage des tiges à éliminer selon les essences et le diamètre des sujets; la scarification ou le brûlage contrôlé de la litière végétale pour stimuler la régénération, là où, dans des conditions convenables de drainage, il y avait absence de végétation ligneuse. A ces traitements se sont ajoutés des essais de fertilisation du sol. Enfin, les effets de ces expériences ont été notés chaque année.

Les résultats obtenus jusqu'ici permettent d'espérer qu'avant longtemps ces travaux fourniront matière à des recommandations pratiques pour les propriétaires de lots boisés.

Bureau des renseignements forestiers

Cet organisme a été intégré officiellement au Service de la forêt rurale vers la fin de l'exercice 1965/66 et il en constitue un rouage très important. Conformément aux objectifs qu'il s'est fixés, en créant le service en cause, le ministère des Terres et Forêts s'est assuré, depuis plusieurs années déjà, les services de 17 ingénieurs forestiers demeurant dans les différentes régions forestières de la Province et ayant pour tâche d'inciter les propriétaires de lots boisés (cultivateurs et autres petits producteurs de bois) à faire un aménagement rationnel de leurs boisés, de manière à en assurer la conservation et à en accroître le rendement en matière ligneuse ou, suivant le cas, en produits sucriers.

L'administration d'une dizaine de pépinières et la plantation de plusieurs millions d'arbres par année absorbent aussi une bonne part des activités de ces ingénieurs.

Les conseils qu'ils donnent touchant la terre à bois, par le truchement des divers moyens de publicité, les leçons de foresterie qu'ils dispensent dans les écoles moyennes d'agriculture, les écoles et camps 4-H, les travaux qu'ils effectuent en forêt en compagnie des petits propriétaires forestiers ainsi que leur participation très active à la réalisation du concours annuel de l'Ordre du Mérite forestier constituent l'essentiel d'une éducation forestière propre à amener graduellement chaque petit producteur de bois à faire passer dans ses actes ce slogan qui sied bien à nos localités rurales:

Exploite sagement, protège et reboise,

Pour tirer profit de ta forêt québécoise.

Le tableau suivant donnera une idée des principales activités auxquelles s'est voué le personnel des renseignements forestiers au cours du dernier exercice financier.

**Principales activités du personnel des
Renseignements forestiers pour 1965/66**

Sujets éducatifs exposés par le truchement de la presse, de la radio, de la télévision, des revues et bulletins	47
Causeries devant divers organismes intéressés à la forêt	132
Leçons de foresterie aux élèves des écoles moyennes d'agriculture, aux camps 4-H et aux petits propriétaires forestiers	293
Visites chez les petits propriétaires forestiers avec ou sans étude de leurs terres à bois	1,989
Projets de reboisement étudiés	1,762
Plants mis en terre	5,059,836
Plantations inspectées	1,806

Service de la restauration forestière

Les tâches de ce service sont nombreuses et tendent principalement, soit vers l'amélioration des peuplements forestiers, soit vers la mise en valeur, par le reboisement, des territoires à vocation forestière. Il comprend les divisions:

- I—Des directives techniques;
- II—Des pépinières et du reboisement;
- III—Des travaux d'amélioration en forêt, avec comme sections: A) les travaux forestiers, B) les camps forestiers étudiants, C) l'ornementation, D) le comité de placement des étudiants.
- IV-V—A cela s'ajoutent les chemins d'accès en forêt et les projets A.R.D.A., réalisés au sein du ministère.

I — Division des directives techniques

Les travaux que poursuivent ses officiers, (Bureau de sylviculture et de botanique), ont pour but la recherche des renseignements de base requis pour conseiller les organismes du ministère engagés dans la pratique de la sylviculture.

Plantations expérimentales

Au cours de l'exercice 1965-66, le bureau a réalisé quelques plantations expérimentales, dont l'une, de pin rouge, à St-Lazare de Vaudreuil; une autre, d'essences diverses, dans Charlevoix, et une dernière, d'épinette noire, dans le Parc des Laurentides.

Quelque 20,000 plants furent utilisés sur une superficie de 20 acres pour la revalorisation d'une plantation déficiente et l'essai d'acclimation, au nord du St-Laurent, d'essences provenant des pépinières du sud de la province.

Travaux de sylviculture expérimentale

Les travaux de sylviculture ont consisté en coupes d'amélioration dans un peuplement inéquienne de sapin et d'épinette, dans la réserve de Daaquam, (Bellechasse) et en coupes d'élagage et de nettoyage dans des plantations de pin blanc à Lachute, (Argenteuil) et à St-Lazare, (Vaudreuil-Soulanges).

De plus, une étude préliminaire fut faite d'un projet de destruction d'érable à épi dans la Seigneurie Nicolas-Rious, (Rimouski).

Etudes pédologiques

Les pédologues du bureau ont prélevé 125 échantillons de sol en provenance des pépinières gouvernementales. Par ailleurs, ils en recevaient 167 de divers endroits de la province. Les résultats des analyses furent remis aux intéressés. Ils ont également étudié quelles étaient les conséquences possibles des brûlages contrôlés et des brûlis en général sur la régénération.

Etudes dendrométriques

Au cours de l'été, une équipe a procédé à l'établissement de 80 places d'études permanentes et au remesurage de 198 autres, tant dans les plantations qu'en forêt naturelle, pour le contrôle de l'accroissement et du rendement des peuplements, et pour celui de l'effet des traitements sylvicoles.

II — Division des pépinières et reboisement

Le Service de la restauration exploite 24 pépinières réparties dans toutes les régions de la province. Les arbres qu'on y produit servent au reboisement des terres de la Couronne et des terrains privés.

A—Pépinières

Quatre grandes pépinières, (Berthierville, Grandes-Piles, St-Modeste et New-Carlisle) produisent actuellement des plants à partir de graines. Ces petits plants, appelés semis, sont repiqués après sélection, ordinairement à l'âge de deux ans. Ils servent à approvisionner les quatre pépinières précitées et les vingt autres dites secondaires ou d'acclimation. Avec la collaboration d'A.R.D.A., une autre, très considérable et qui sera également productrice de semis, est en voie de développement à Ste-Luce, comté de Rimouski. Les différentes pépinières ministère ont en stock plus de 70 millions de plants, quantité qui sera augmentée pour atteindre les 200 millions d'ici cinq ans. Les stocks d'arbres, prêts à être transplantés à demeure, ne sont présentement que de 5½ millions. En 1970, ils atteindront 50 millions

B—Reboisement

Le Service de la restauration poursuit un vaste programme de reboisement des aires brûlées et dénudées. Le personnel des divisions territoriales s'est chargé du travail sur 2,685 acres appartenant à la Couronne. Les terrains privés furent reboisés, (6,468 acres), par leurs propriétaires, sous la surveillance des ingénieurs du ministère.

Grâce à l'augmentation considérable de la production des pépinières, il sera possible de reboiser plus de 50,000 acres par année d'ici cinq ans.

III — Division des travaux d'amélioration en forêt

Son objectif est d'améliorer certains peuplements de la Couronne par des travaux appropriés. Pendant l'été, le travail est fait surtout par des étudiants, alors qu'en automne,

il est confié à des ouvriers forestiers. Le service s'occupe en outre de distribuer des arbres d'ornementation.

A—Travaux forestiers

Des équipes d'ouvriers forestiers ont été employés, sous la direction de techniciens, à l'éclaircissage de peuplements trop denses, dont l'âge variait de 30 à 50 ans. Ces opérations de dépressage ont consisté dans l'abattage des arbres de mauvaise venue, malades ou retardés dans leur accroissement.

Une grande variété de travaux s'ajoutent aux activités décrites plus haut: amélioration de plantations pour l'aménagement de peuplements semenciers, construction ou réparation de chemins forestiers donnant accès aux boisés à traiter, préparation d'aires destinées à la culture des bleuets, agrandissement de pépinières en plusieurs endroits.

L'embauche des ouvriers forestiers a touché près de 1,800 personnes, avec une moyenne de 1,615 participants pour 52,131 journées de travail.

B—Camps forestiers étudiants

Les différents ministères procurent des emplois d'été à des étudiants citadins qui, pour la plupart, travaillent dans leur localité et résident chez leurs parents. Tel n'est pas le cas chez les étudiants ruraux, pour qui il serait trop onéreux de vivre à la ville pendant cette période. La formule des camps forestiers corrige cette situation en permettant l'embauche, pour environ deux mois, de 900 à 1,000 étudiants recrutés dans toutes les régions de la province.

Le travail exécuté est le même que celui décrit à la section "A—Travaux forestiers". On y ajoute des travaux d'aménagement de sites de camping, de sentiers de la nature et autres du même ordre.

Le ministère des Terres et Forêts de l'Ontario a invité douze étudiants âgés de 17 ans à participer à un camp de "Junior Forest Rangers", au lac Racine, près de Chapleau. L'expérience fut très appréciée et par les jeunes du Québec et par leur hôte.

C—Ornementation

Dans le but de promouvoir le culte de l'arbre et pour fins d'embellissement, un nombre considérable d'arbres d'ornementation sont distribués aux municipalités et autres corps publics qui le demande. La réalisation de ce programme exigera plusieurs années. En effet, le nombre d'arbres disponibles étant limité, le ministère doit établir une rotation dans le choix des régions bénéficiaires.

D—Comité de placement des étudiants

Lors de la formation des camps forestiers, il fut constaté que pour les remplir, le Service de la restauration aurait à sélectionner près de 1,000 étudiants. Il fut alors décidé de former un organisme qui engloberait le placement de tous les étudiants et cela, pour tous

les ministères. Le directeur des camps forestiers ayant déjà la tâche de recruter les 1,000 étudiants campeurs, on lui confia l'administration de cet organisme de placement. Plus de 12,000 demandes sont reçues pour 4,000 emplois accordés chaque année.

IV — Chemins d'accès en forêt

L'aménagement rationnel des forêts de la Couronne est essentiel à l'économie du Québec, et pour bien les aménager, il faut tout d'abord pouvoir y pénétrer. Le ministère a donc continué, à la suite d'une entente fédérale-provinciale, la construction de chemins d'accès aux richesses forestières.

Au cours de l'année, près de 200 milles de nouvelles routes furent ajoutés aux 900 milles construits depuis 1961. Le programme 1965/66 a dépassé les \$2,000,000.00.

V — Programme A.R.D.A.

Le Service de la restauration est responsable de la préparation et de la surveillance de nombreux projets A.R.D.A. dont, dans certains cas, il a grandement bénéficié, notamment: participation à l'aménagement de la pépinière St-Modeste, améliorations dans plusieurs autres, dont celle de New-Carlisle.

Toujours avec A.R.D.A., il a réalisé des travaux de reboisement, l'aménagement de lieux récréatifs, le développement d'un centre éducatif, la construction de quelques milles de chemins forestiers et enfin le cadastre des Iles-de-la-Madeleine.

**Inventaire des plants dans les pépinières provinciales
au 31 mars 1966**

Localité	Comté	Nombre de Plants (en mille)		
		Résineux	Feuillus	Total
Baie St-Paul*	Charlevois	141	—	141
Berthierville	Berthier	23,355	18	23,373
Clermont	Abitibi Ouest	63	—	63
Compton*	Sherbrooke	700	—	700
Duchesnay	Portneuf	280	—	280
Grandes-Piles	Lavolette	33,477	58	33,535
Laterrière	Chicoutimi	161	20	181
Lavernière	Iles de la Madeleine	35	—	35
Macpes	Rimouski	461	—	461
Mont-Joli*	Matane	268	—	268
New-Carlisle	Bonaventure	1,665	—	1,665
Normandin	Roberval	321	—	321
N.-Dame du Nord	Témiscamingue	360	—	360
Pont-Rouge*	Portneuf	569	—	569
St-Ambroise	Chicoutimi	394	—	394
St-Louis du Ha! Ha!	Témiscouata	678	—	678
Ste-Luce	Rimouski	—	—	—
St-Modeste	Riv.-Du-Loup	8,484	6	8,490
St-Pascal*	Kamouraska	210	5	215
Sayabec	Matapédia	125	—	125
Scott*	Dorchester	530	—	530
Sept-Iles	Duplessis	90	—	90
Trécesson	Abitibi-Est	580	—	580
Victoriaville*	Arthabaska	510	—	510
		73,447	107	73,554

* Ces pépinières sont sous la surveillance du Bureau des renseignements forestiers.

Reboisement exécuté sur les terres de la couronne
par les divisions territoriales
1965/1966

Canton	Comté	Nombre de plants (en mille)	Superficie (en acres)
Berry	Abiti-Est	244	254
Dubuisson	Abitibi-Est	225	250
Port-Daniel	— Bonaventure	61	60
Iles-de-la-Madeleine	Iles-de-la-Madeleine	220	244
Forêt Domaniale	— Matane	248	276
Courcelette	— Gaspé-Nord	212	198
Masse	— Matapédia	282	310
Cadillac	Abitibi-Est	70	78
Montreuil	Rouyn-Noranda	170	364
Auclair	— Témiscouata	110	125
Cabano	— Témiscouata	145	167
Estcourt	— Témiscouata	152	170
Packington	— Témiscouata	169	190
		2,308	2,686

Résumé des travaux de reboisement
exécutés par le ministère des terres et forêts
ou sous sa direction
1965/1966

	Nombre de plants (en mille)	Superficie (en acres)
SUR LES TERRES DE LA COURONNE		
Par les divisions territoriales	2,308	2,686
par le bureau de sylviculture et botanique pour fins expérimentales	20	20
SUR LES TERRAINS PRIVÉS		
Sous la direction du bureau des renseignements forestiers (5,036,000) et de l'Association de la Vallée de la Rouge (785,000)	5,821	6,468
TOTAL:	8,149	9,174

Camps forestiers d'étudiants
été de 1965

Comté	Emplacement	Nombre de campeurs
Abitibi Ouest	Canton Disson	88
Abitibi Est	Lac à la Paix	68
Bonaventure	Port Daniel	68
Matapédia	Lac à la Loutre	70
Rimouski	Réserve de Ouimet	62
Rivière du Loup	St-Modeste	63
Kamouraska	Réserve de Parke	67
Lavolette	Lac Inman	65
St-Maurice	Lac MacLaren	61
Portneuf	Duschesnay	70
Montmorency	Forêt Expérimentale	82
Brome	Lac Bonnaly	92
Beauce	Canton Marlow Aubin de l'Isle	60
TOTAL:	13 camps	916*

* Au nombre d'étudiants, il faut ajouter le personnel administratif qui est composé d'environ dix personnes par camp. L'on doit également y inclure les douze étudiants au camp du lac Racine, en Ontario.

Service des forêts domaniales

Le Service des forêts domaniales a été créé au cours de l'année 1965/66 et ce, pour faire face aux problèmes complexes provoqués par la création de plusieurs nouvelles forêts domaniales. Les fonctions et attributions de ce service sont de veiller à l'administration, à la surveillance, au contrôle et à la gestion des forêts domaniales, conformément aux objectifs poursuivis.

Tel que nous venons de le souligner, l'année 1965/66 a été marquée, au Québec, par une expansion considérable des territoires soumis au régime de la forêt domaniale. C'est ainsi que pendant cette période, cinq (5) nouvelles forêts domaniales d'une superficie globale de 17,115 milles carrés (4,432,785 hectares) ont été créées, ce qui porte maintenant à neuf (9), le nombre des forêts domaniales existantes, et à 17,910 milles carrés (4,638,690 hectares) leur superficie totale. La liste suivante des forêts domaniales en existence au 31 mars 1966, indique la superficie de chacune d'elles et la date à laquelle elle a été constituée.

Forêt domaniale	Milles carrés	Créée le
Du Lac Edouard	24	26 juin 1925
De Kipawa	326	7 septembre 1933
De Matane	250	26 avril 1960
	103	17 octobre 1962
De Cap Chat	92	17 octobre 1962
Des Outardes	6,000	11 mai 1965
De la Gaspésie	700	27 octobre 1965
De Roberval	4,800	3 novembre 1965
De Chibougamau	5,200	13 janvier 1966
De Saguenay	345	8 mars 1966
	<hr/>	
Total	17,910	

Le volume total des exploitations faites au cours de l'année 1965/66 dans les forêts domaniales du Québec, dépasse 28 millions de pieds cubes, comme le démontre le tableau suivant:

**Bois coupés dans les forêts domaniales
du Québec en 1965/66**

Forêt domaniale	Volume 1965-66 (pi. cu.)
Du Lac Edouard	7,667
De Kipawa	144,234
De Matane	2,231,990
De Cap Chat	885,215
Des Outardes	5,734,768
De la Gaspésie	8,403,930
De Roberval	6,967,479
De Chibougamau	2,327,489
De Saguenay	2,009,279
	28,712,051

Dans la forêt domaniale de Matane, les coupes ont été faites en régie et les bois ainsi produits ont été vendus aux industriels des environs. Partout ailleurs, les exploitations ont été faites en vertu de ventes de bois sur pied, c'est-à-dire que les industriels ont effectué eux-mêmes leurs exploitations mais sous le contrôle des fonctionnaires du service. Dans plusieurs cas, c'est à des chantiers coopératifs que les bois ont ainsi été vendus sur pied.

Les bois provenant des forêts domaniales ont été dans une très forte proportion dirigés vers des usines de sciage, usines dont l'approvisionnement, du moins pour plusieurs d'entre elles, était, jusque là, fort précaire. Les propriétaires de ces établissements peuvent maintenant planifier leurs opérations et compter sur un approvisionnement constant car, selon les exigences mêmes de la loi, le volume des coupes annuelles est strictement limité aux possibilités établies par le Service de l'aménagement forestier pour chacune des forêts domaniales.

Dans le cas de la forêt domaniale de la Gaspésie, les bois ont été en très grande partie dirigés vers une usine de pâtes et papier, celle de la compagnie Gaspesia, à Chandler, qui a pu, grâce à cet apport, accroître considérablement sa production et installer une machinerie très moderne pour la fabrication de papier-journal.

Outre les travaux relatifs à l'organisation et au contrôle de l'ensemble des opérations faites à l'intérieur des forêts domaniales, les fonctionnaires du service ont fourni aux petits industriels qui sont venus y chercher leur approvisionnement, une aide technique fort utile pour l'organisation et la poursuite de leurs exploitations.

Les services administratifs

Information

Le programme d'information a été conçu de façon à renseigner le public sur les activités du ministère des Terres et Forêts. Le service d'Information a contribué à la préparation du "Livre vert", un exposé sur l'administration et la gestion des terres et forêts du Québec, et à l'organisation des audiences publiques qui ont eu lieu, cette année, à la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval.

Le Service de l'information a, une fois de plus, prêté son concours à la Semaine nationale des produits de la forêt dont il est le principal organisateur. Cette semaine a pour but de promouvoir l'emploi du bois sous toutes ses formes.

L'information revêtant un aspect de plus en plus visuel et auditif, le service s'est consacré à la préparation et à l'installation d'un exhibit permanent du ministère, en collaboration avec le service des exhibits dont il a la responsabilité. Situé au Centre d'enseignement audio-visuel, à Québec, il présente à l'intention du public, un tableau, doté d'un dispositif d'animation, énumérant les différentes phases d'exploitation de nos richesses forestières. Une installation, à commandes électroniques, permettra aux visiteurs de visionner à volonté, des diapositives se rapportant d'une façon générale à la foresterie, tout en bénéficiant de commentaires enregistrés sur bandes magnétiques.

Le Service de l'information a mis de l'emphase sur la réponse documentée aux demandes de renseignements et l'annonce de décisions administratives. Plusieurs articles, traitant des points saillants de la politique forestière, ont été fournis à certaines revues spécialisées dans le domaine forestier. Le nombre des demandes de renseignements concernant les richesses forestières s'est accru et l'analyse de ce courrier reflète bien l'intérêt grandissant du public à l'égard de son patrimoine national. D'autres demandes, en provenance de l'extérieur, prouvent que l'on suit de près l'essor du Québec.

En conclusion, le directeur de l'information a sous sa responsabilité, la distribution des publications du ministère et la bibliothèque. Un effort a été accompli, pour renouveler la présentation graphique des publications et reviser leur contenu.

Bureau du personnel

Le ministère a confié à un seul bureau toutes les tâches se rapportant à l'administration du personnel, dans le but d'assurer une meilleure coordination et un contrôle efficace et complet des effectifs.

Tel qu'il est constitué actuellement, ce bureau groupe quatre (4) sections ayant chacune ses attributions bien définies.

I) Section du personnel classifié: Cette section est responsable de l'application des procédures d'engagement, de nomination, de démission, de révocation etc. pour les fonctionnaires soumis à la Loi du service civil ainsi que pour les employés de la classification interdépartementale. Elle assume la responsabilité de l'administration des étudiants employés au ministère durant la période des vacances. Elle voit aussi à la préparation, en collaboration avec le Service de la comptabilité des prévisions budgétaires relatives aux traitements et en contrôle les disponibilités au cours de l'année fiscale.

**Etat du personnel classifié
reparti selon la profession
ou la fonction**

Nombre d'employés par profession et fonction	1965	1966
Arpenteurs-géomètres	16	17
Ingénieurs forestiers	118	133
Autres professionnels	6	13
Géographes	3	3
Administrateurs	15	20
Dessinateurs	26	27
Techniciens	38	38
Gardiens (parcs et réserves)	28	37
Inspecteurs de division	107	107
Mesureurs et gardes-forestiers	236	230
Manoeuvres et journaliers	55	50
Employés de bureaux	281	278
TOTAUX	929	953

II) Section du personnel non classifié: Les employés de cette section sont responsables des procédures d'engagement et des méthodes de contrôle du personnel technique et ouvrier exerçant ses fonctions dans nos districts forestiers. Cette catégorie comprend des employés régis par la Commission du service civil, bien que payés à taux quotidiens. Signalons qu'au-delà de 2,000 nominations et réengagements furent complétés au cours de l'année fiscale 1963/1964. De nombreux rapports et statistiques furent aussi présentés par suite de demandes faites par les autorisés compétentes.

Etat du personnel non classifié

Gardes-forestiers	83
Mesureurs	52
Ass't gardes-forestiers	176
Ass't mesureurs	48
Gardiens de réserves	25
Gardiens de barrières	10
Cuisiniers	5
Journaliers (Matane)	172
TOTAL	571
Ouvriers permanents	353

GRAND TOTAL	924
--------------------	------------

Plus de 500 gardes-feux durant l'été ainsi que 200 journaliers dans les diverses pépinières de la province.

III) Section des dossiers: Responsable de tous les dossiers et fiches se rapportant aux différentes catégories du personnel.

IV) Section du contrôle de l'assiduité: Le préposé est responsable à l'officier de personnel du contrôle de l'assiduité des employés. Il doit compiler et tenir à jour les congés, enregistrer les retards et faire rapport de tout manquement aux directives concernant l'assiduité.

Les statistiques suivantes donneront une bonne idée des activités du bureau du personnel au cours de l'année 1965/66.

Nominations du personnel ouvrier et du personnel rémunéré à la journée

Nominations (personnel régulier)	113
Permanences accordées	85
Mutations du personnel ouvrier	28
Reclassifications et promotions	78
Départs	73
Demandes de listes d'éligibilité	362

**Districts forestiers
des divisions territoriales**

District	Chef	Adresse
Amos	Roger R. Roy, i.f.	C.P. 428, Amos
Rouyn	Arthur Bérubé, i.f.	C.P. 790, Rouyn
Hull	Jean Lebleu, i.f.	191, rue Principale, Hull
Montréal	Lucien Castonguay, i.f.	407 Boul. St-Laurent, Ch. 504, Montréal 1
Shawinigan	Lucien Castonguay, i.f.	C.P. 730, Shawinigan
Chicoutimi	Alban Lapointe, i.f.	54 Est, rue Racine, Chicoutimi.
Roberval	Yvon Martin, i.f.	C.P. 98, Roberval
Québec	Armand Fafard, i.f.	376, rue du Roi, Québec
Rivière-du-Loup	P.-H. Côté, i.f.	18, rue de la Cour, Rivière-du-Loup
Rimouski	Romuald Fournier, i.f.	C.P. 700, Rimouski
Hauterive	Oscar Blais, i.f.	C.P. 70, Hauterive
Parc des Laurentides	Moise Verret	376, rue du Roi, Québec
Chibougamau	Simon Couture, i.f.	C.P. 850, Chibougamau
Sept-Iles	Jean-Louis Vézina, i.f.	700 Ave Laure, Sept-Iles
New-Carlisle	Marcel Léveillé, i.f.	C.P. 547, New-Carlisle
Berthierville	J.-P. Campagna, i.f.	Pépinière Provinciale, Berthierville.
Val D'Or	Gaétan Côté, i.f.	C.P. 998, Val d'Or Abitibi-Est.,
La Sarre	Gaston Côté, i.f.	C.P. 1020, La Sarre, Abitibi-Ouest.
Gaspé	Le-René Pedneault, i.f.	C.P. 367, Gaspé

Divisions régionales des renseignements forestiers
Service de la forêt rurale

Bureau	Titulaire	Adresse	Territoire
Québec	Fernand Côté, i.f.	855, Grande-Allée Est	Québec, Portneuf, Montmorency
Lévis	J.-P. Dubé, i.f.	855, Grande-Allée Est	Lotbinière, Lévis, Nord Dorchester et Bellechasse
La Malbaie	Yvon Mercier, i.f.	C.P. 235, La Malbaie	Charlevoix, Saguenay Ouest
La Pocatière	P.-H. Ouellet, i.f.	C.P. 394, La Pocatière	Kamouraska, L'Islet, Montmagny
Rivière-du-Loup	Jacques Caron, i.f.	18, rue de la Cour, Rivière-du-Loup	Témiscouata, Rivière-du-Loup
Rimouski	Georges Vranjesevic	C.P. 700 Rimouski	Rimouski, Matane, Matapédia, Gaspé Nord
Beauceville	P.-E. Fortin, i.f.	C.P. 100, Beauceville	Beauce, Frontenac, Sud Dorchester et Bellechasse
Plessisville	C.-H. Gilbert, i.f.	C.P. 879, Plessisville	Mégantic et Est d'Arthabaska, Wolfe
Sherbrooke	Jean Dumoulin, i.f.	C.P. 774, Sherbrooke	Sherbrooke, Richmond, Stanstead, Compton, Ouest de Wolfe
Drummondville	A.-Côme Lemay, i.f.	Edifice du Gouvernement Provincial, Rue Marchand, Drummondville.	Drummondville et Ouest d'Arthabaska
Cowansville	Michel Bélanger, i.f.	200, Boul. d'Avignon, Cowansville	Brome, Missiquoi, Iberville et comtés à l'ouest Riv. Richelieu
Nicolet	Marcel Lafrenière, i.f.	C.P. 848, Nicolet	Nicolet, Yamaska
Shawinigan	Roland Bernaquez	C.P. 730, Shawinigan	Champlain, Laviolette, St-Maurice, Trois-Rivières, Maskinongé
Mont-Laurier		Mont-Laurier	Labelle, Nord Gatineau
Hull	J.-A. Larrivée, i.f.	191, rue Principale, Hull	Pontiac, Hull, Papineau * Sud Gatineau
St-Jérôme	Maurice Kirouac, i.f.	St-Jérôme, Métabetchouan, Lac St-Jean.	Chicoutimi, Lac St-Jean, Roberval, Jonquièrre et Kénogami

Le contentieux

Un notaire et deux avocats constituent le personnel professionnel de ce service. Deux secrétaires sont à leur disposition.

Le contentieux s'occupe de toutes les questions juridiques inhérentes au ministère. Il rédige ou vérifie les projets d'ordres-en-conseil, de même que les actes d'affermage que l'Etat consent aux exploitants forestiers. Lorsque les baux ou les ventes de terrains, soit pour fins industrielles ou de villégiature, présentent quelque difficulté, le service des terres les réfère au contentieux.

Au cours de l'année 1965/66, on a procédé à la réédition du manuel des "Lois concernant les terres et forêts publiques". De nombreux changements, nécessités par la refonte des lois provinciales de 1964, y furent apportés.

Les règlements des bois et forêts ont été colligés et réunis en une brochure qui s'avère très utile, tant pour le personnel du ministère que pour l'industrie forestière en général.

Le service a apporté sa collaboration à la confection du "livre vert" et l'un de ses membres a présidé les auditions publiques tenues au mois de décembre 1965.

Au cours de l'année, le contentieux a entrepris la révision de tous les actes de fiducie comportant nantissement, ainsi que tous les actes de simple hypothèque grevant les droits de coupe dans les forêts affermées de l'Etat. Il s'agit là d'un travail de longue haleine qui a déjà produit des résultats tangibles. Plusieurs mainlevées de nantissement et d'hypothèques, qui n'avaient jamais été enregistrées au ministère, ont été relevées, ce qui a permis de recouvrer des primes d'affermage dues depuis plusieurs années. Cette compilation se continue et elle devrait se terminer au cours du prochain exercice financier.

La Loi des terres et forêts n'a jamais connu de refonte complète depuis qu'elle a été adoptée pour la première fois en 1869. Il s'agissait alors du chapitre 11 de 32 Victoria, devenu le chapitre 92 des Statuts refondus de 1964. Au fur et à mesure des besoins, on se contentait d'amender certains articles ou d'en ajouter de nouveaux.

A la suite des auditions publiques de décembre 1965, il semble que le ministère publiera un livre blanc dans lequel il exposera sa politique forestière. Il y aura alors lieu à la refonte de la Loi des terres et forêts, pour l'adapter aux temps modernes. Un travail préliminaire est en cours.

Toutefois, en attendant et pour parer aux nécessités les plus urgentes, le service a rédigé certains amendements aux lois actuelles des terres et forêts et à quelques lois connexes. Ces amendements sont au nombre de 15 et ils ont été suggérés par les différents chefs de service intéressés. Il appartiendra au ministre de les soumettre au conseil exécutif qui à son tour, s'il le juge à propos, les présentera à la législature provinciale, lors d'une prochaine session.

Au cours de l'exercice, le service de la comptabilité a confié au contentieux la perception de comptes en souffrance, principalement des arrérages de droits de coupe dus sur les terrains vacants de la Couronne ou dans les forêts cantonales. Certains de ces arrérages dataient de 10 ans. Il a été possible d'en recouvrer une partie assez importante, mais il a fallu en porter plusieurs au compte des créances perdues, les débiteurs étant devenus insolvables ou introuvables. Ce recouvrement se continue.

A plusieurs reprises, l'Office de récupération des bassins des rivières Manicouagan et aux Outardes a fait appel au service du contentieux, soit lors de la négociation de conventions collectives ou soit pour la rédaction de contrats de coupes de bois avec des entrepreneurs forestiers ou de vente de bois avec des industriels européens.

Enfin, en collaboration avec le contentieux du Ministère de la Famille et du Bien-Etre social et avec la Direction des affaires indiennes du ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration, notre service a entrepris des recherches sur le statut de 47 territoires à l'usage des Indiens dans la province de Québec.

La Commission de géographie

La commission de géographie

Le rôle prioritaire de la Commission de géographie vise à établir une toponymie conforme à l'usage. Une autre tâche importante de la Commission, et cela depuis sa création en 1920, consiste à dénommer une foule de traits géographiques du Québec qui sont en principe, encore anonymes. On estime, par exemple, qu'il y a au Québec 500,000 lacs dont près de 90% n'ont pas encore de noms. La Commission insiste enfin sur l'inopportunité de perpétuer des graphies philologiquement et historiquement erronées sur les cartes de notre Province. Les vocables paraissant sur les documents cartographiques font ainsi l'objet de corrections et de vérifications.

Le ministère des Terres et Forêts a jugé qu'il se devait d'accorder aux questions de toponymie l'intérêt qu'elles méritent. Dès l'abord, le problème de la nomenclature géographique du Québec a attiré son attention. Il fut décidé, en 1963, de solliciter le concours de spécialistes qui connaissent les problèmes de cet ordre et de faire effectuer des enquêtes toponymiques sur place afin de connaître les appellations usitées localement. C'est dans cette optique que le professeur Ludger Beauregard, géographe, a étudié au cours de 1965 la toponymie de la région métropolitaine de Montréal. A la suite de son enquête orale, M. Beauregard a dépouillé un certain nombre de documents livresques et consulté une foule de cartes anciennes. Plus de 325 toponymes ont été recueillis, rassemblés et étudiés. De ce nombre, 20%, soit 86, n'avaient jamais paru sur aucune carte bien qu'ils soient d'usage courant dans la région depuis de nombreuses années. Cette étude a aussi montré qu'un bon nombre d'entités géographiques ont changé de noms, tandis que plusieurs appellations sont tombées dans l'oubli. En outre, cette enquête toponymique a permis de connaître l'origine et la signification de plusieurs vocables de cette région. Il est donc maintenant possible d'aborder scientifiquement la révision générale de la toponymie inscrite sur les cartes topographiques, nautiques et régionales de la zone métropolitaine de Montréal.

Au cours de 1965/66, la Commission a tenu dix (10) séances et a délibéré sur les différents aspects que présente la couverture toponymique du Québec. Les principaux sujets abordés sont les suivants: corrections de cartes provinciales et fédérales, dénominations des accidents géographiques, rectifications orthographiques de vocables conformément à l'étymologie et à la prononciation, changements de noms de municipalités, de bureaux de postes, de bancs de pêche, d'îles, de lacs et cours d'eau, etc. Dans chaque cas la Commission a émis un avis et sa suggestion a été soumise à l'appréciation du ministre des Terres et Forêts.

Depuis l'automne de 1964, le secrétariat de la Commission confectionne le Répertoire des noms géographiques du Québec. Toutes les appellations (au nombre d'environ 50,000) qui paraissent sur les cartes officielles seront inscrites dans cet ouvrage dont le ministère des Mines et Relevés Techniques d'Ottawa assumera la publication. Le travail de vérification et de compilation effectué à Québec sera terminé au cours de l'été 1967 et cet ouvrage paraîtra vraisemblablement avant la fin de cette année.

Etats des revenus et dépenses

Etat des revenus

1965/66

<i>Privilèges, honoraires, licences, permis et autres</i>		
Permis de coupe sur territoires affermés	11,883,583.96	
Permis de coupe sur terrains vacants	2,894,991.44	
Permis de coupe sur réserves cantonales	49,724.70	
Droits d'exportation	14,332.27	
Honoraires frais de mesurage	385,784.85	
Location des terres de la Couronne	297,117.85	
Rentes foncières sur territoires affermés	900,852.18	
Rentes foncières sur terrains vacants	40,543.38	
Primes d'affermage	680,000.00	
Exploitation de sable et gravier	50,631.03	
Permis de sucreries	7,323.11	
Biens des Jésuites: capital	402.85	
Biens des Jésuites: rente	346.37	
Honoraires de transfert	20,085.00	
Honoraires de baux et contrats	17,974.88	
Honoraires d'examens des mesureurs	1,142.40	
Location d'immeubles	10,481.00	
Echange sur chèques	11.84	
	17,255,329.11	
<i>Ventes et services</i>		
Publications officielles, formulaire et autres documents	111,766.95	
Marteaux de mesureurs de bois, insignes, uniformes	2,650.62	
Vente de bois	25,838.39	
Ventes de terrains	227,412.96	
Divers	55.13	
	367,724.05	
<i>Intérêts</i>		
Service forestier	38,747.95	
Service des Terres	1,051.51	
	39,799.46	
<i>Amendes et confiscations</i>		
Infractions à la loi des terres et forêts (S.R. Ch. 93)	80,002.14	
<i>Recouvrements</i>		
Taxe fédérale		
Dépenses des années antérieures	2,920.71	
	82,922.85	
<i>Gouvernement du Canada</i>		
Contributions afférentes aux années antérieures en rapport avec certains programmes conjoints		134,252.31
		17,880,027.78

Etat des dépenses

1965/66

Administration	\$3,958,927.54	
Service forestier	922,260.03	
Service de la protection des forêts	1,239,208.44	
Unités régionales	4,516,415.66	
Service des arpentages et du cadastre, y compris subventions	1,495,737.33	
Reboisement et pépinières	447,118.20	
Aménagement de la forêt domaniale de Matane	291,310.41	
Ecole forestière de Duchesnay	152,214.79	
Programme de restauration forestière	819,739.45	
Indemnités aux accidentés ou leurs dépendants et soins médicaux	75,000.00	
Commission de géographie de Québec	35,343.92	
Bourses d'études subventions et dépenses diverses et imprévues	82,455.67	
Service de photogrammétrie et de cartographie	1,855,179.39	
Service de la forêt rurale	44,508.59	
Versement à effectuer pour l'achat d'un territoire forestier (Hammermill) en vertu de 10-11 Eliz. II C.26	80,495.33	
		16,015,914.75
DEPENSES EN IMMOBILISATIONS		
Achat, construction et transformation d'immeubles y compris ameublement et équipement, construction de chemins d'accès et d'exploitation forestière	1,301,515.13	
Versement à effectuer pour l'achat d'un territoire forestier (Hammermill) en vertu de 10-11 C.26	236,684.38	
		\$ 1,538,199.51
		\$17,554,114.26

Initiatives spéciales du Ministère

Les audiences publiques

Les audiences publiques avaient pour objet immédiat un échange de vues, franc et cordial, entre le ministère et tous ceux que les domaines territorial et forestier de la province concernent.

C'est dans cette ambiance que ce sont déroulées ces audiences, du 13 au 17 décembre 1965. Un public nombreux et attentif s'est retrouvé à chaque séance, dans la grande salle des conférences de la Faculté de Foresterie et de Géodésie de l'Université Laval.

Plus de 40 mémoires furent présentés par l'industrie du bois à pâte, les industries du bois de sciage et de déroulage, l'Union Catholique des Cultivateurs, la Fédération des Syndicats Nationaux, quelques corps intermédiaires ou professionnels comme la Chambre de Commerce de la province de Québec, la Corporation des ingénieurs forestiers, les Arpentiers-géomètres de la province de Québec, les Mesureurs de bois. Le monde universitaire était représenté par la Faculté de Foresterie et de Géodésie de l'Université Laval, par le Collège McDonald et par quelques uns de leurs professeurs à titre individuel. Enfin, certaines associations s'intéressant soit à la faune, soit à la récréation en forêt se firent aussi entendre.

Les mémoires soumis étaient d'un intérêt exceptionnel. La plupart d'entre eux se référaient au livre vert préparé par les fonctionnaires du ministère et analysaient les différentes options qu'on y retrouve.

Ces audiences ont permis non seulement aux officiers supérieurs du ministère de connaître la pensée des usagers de la forêt et du domaine territorial, mais elles ont aussi permis à ces usagers, à quelque titre que ce soit, de mieux réaliser leur interdépendance, tout comme de mieux comprendre les problèmes auxquels les uns et les autres doivent faire face dans leur sphère respective. Déjà on note un climat sensiblement amélioré dans leurs relations de tous les jours ainsi qu'une coopération plus efficace. Les audiences n'auraient-elles produit que ce résultat, qu'elles auraient été très utiles.

Mais il y a plus. La lecture attentive des mémoires, les discussions entre les représentants tant de l'industrie forestière que des autres usagers de la forêt et les fonctionnaires du ministère, ont permis à ces derniers de déceler certaines faiblesses de notre régime forestier, certaines méthodes d'exploitation quelquefois surannées et les changements qui s'imposent, la carence ou l'insuffisance de la législation et de la réglementation actuelles de même que les améliorations qu'il faudra leur apporter pour que le domaine territorial et forestier de la province soit administré conformément aux exigences économiques et sociales de l'heure.

Le livre blanc qui fera suite à ces audiences indiquera nettement la politique que le ministère entend instaurer au cours des prochaines années, ainsi que la législation envisagée pour sa mise en œuvre.

Comité d'aménagement touristique

Le Comité d'aménagement touristique fut formé afin d'étudier les problèmes d'aménagement et d'administration que posent les nombreuses requêtes de concession de terres publiques pour des fins de récréation en forêt.

Les fonctions au mandat du Comité étaient d'établir les normes d'aménagement selon un objectif d'utilisation maximum et soutenu, d'étudier les possibilités naturelles pour chacun des types de récréation, de préparer des priorités de développement et de déterminer les modes de concession et d'administration des unités de récréation.

Le Comité présidé par M. Raymond Lord, du ministère des Terres et Forêts, est composé en plus de M. Paul Brown, sous-ministre adjoint du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, des représentants des organismes suivants:

- Comité permanent d'aménagement des ressources: M. Gabriel Béland;
ministère des Affaires municipales: M. Herménégilde Lavoie;
ministère des Richesses naturelles: MM. Donald Guay et
Lionel Ouellet;
ministère des Terres et Forêts: MM. Maurice Descoteaux,
J. T. Létourneau et
Emilien Pouliot;
ministère du Tourisme, Chasse et Pêche: MM. H. E. Corbeil et
Louis Lemieux.

Les membres du Comité ont formé une équipe de travail, sous la direction de monsieur Lord, afin de préparer des propositions de normes d'aménagement et d'administration.

Après quelques mois d'étude, l'équipe déposa au Comité un essai de normes traitant des concessions et de l'administration, des études territoriales, des plans directeurs, des aménagements forestiers et zoologiques et des spécifications des différents secteurs de l'unité de récréation, soit les secteurs de villégiature, camping, pique-nique, boisé de promenade, colonie de jeunes, plein-air scolaire, plage publique, nautique, locaux administratifs et commerciaux, hôtel de villégiature ainsi que des espaces de transition.

L'équipe de travail suggéra aussi la formation d'organismes d'étude et d'exécution au ministère des Terres et Forêts dont les responsabilités seraient l'étude du territoire, la préparation des plans d'aménagement, l'exécution des travaux et l'administration générale des terres publiques concédées pour des fins de récréation.

En août 1966, le Comité d'aménagement touristique étudia les propositions de normes de l'équipe de travail, effectua quelques modifications et recommanda l'application immédiate de ces normes d'aménagement et d'administration.

De plus, les membres du Comité délibérèrent au sujet des éléments principaux du complexe de récréation en forêt tout en participant à l'élaboration de trois projets prototype d'aménagement lesquels représentent les aménagements proposés par le Comité aux aménagistes.

ANNEXES

Conjoncture économique de l'industrie forestière québécoise

Ce chapitre expose les pronostics relatifs à l'évolution économique de l'industrie forestière québécoise. Ces pronostics sont basés sur les statistiques officielles et sur l'étude objective de la situation actuelle de même que sur des considérations relatives à l'évolution antérieure de cette industrie.

Les industries de pâtes et papiers et de sciages constituent les deux principaux secteurs de l'industrie forestière québécoise. Celles-ci ont des répercussions importantes sur la structure économique de la Province et du Canada. Il convient de souligner que la production des pâtes de bois des usines du Québec représente environ 44% de la production canadienne dans ce domaine, tandis que la production de papier journal et de carton de ces mêmes usines forment 48% de la production totale du Canada. D'autre part, de toutes les industries manufacturières du Québec, l'industrie des pâtes et papiers se classe première pour sa valeur totale ajoutée, quant au nombre d'emplois qu'elle procure et au montant total des salaires payés.

La production de l'industrie des sciages au Québec représente 14% de la production totale des sciages du pays. Cette industrie québécoise se classe deuxième, après la Colombie Britannique qui fournit 67% de tous les sciages canadiens. Parmi les quarante plus importantes industries manufacturières du Québec, l'industrie du sciage se situe au vingt septième rang pour sa valeur ajoutée, au treizième rang pour le nombre des emplois, enfin au vingt troisième rang pour le montant des salaires payés.

L'exploitation forestière

La récolte de la matière première est une activité importante de l'industrie forestière québécoise. Les fabricants de pâtes et papiers obtiennent environ 68% de leur matière première des concessions forestières qui leur sont affermées. Le reste des approvisionnements provient de petits et grands propriétaires privés et des résidus du sciage. La coupe du bois dans ces concessions s'effectue par des entrepreneurs dans une proportion d'environ 72%, tandis que les compagnies exécutent elles-mêmes 26% de la récolte. Le reste de ces opérations est réalisé par des coopératives et syndicats d'exploitations.

L'industrie des sciages de son côté, s'approvisionne dans une proportion de 25% à 30% dans des concessions qui lui sont affermées par l'Etat. Le reste des approvisionnements est obtenu d'une multitude de sources, notamment de petits et grands propriétaires privés. Un volume substantiel provient également de l'extérieur du Québec, soit des provinces voisines et de certains Etats américains. En général, à l'intérieur des concessions, l'industrie du sciage effectue ses propres coupes.

En 1965, le volume des bois coupés dans l'industrie forestière a enregistré une certaine baisse. Toutefois, ceci semble dû à l'accroissement des stocks de 1964.

Volume de la production forestière (bois coupé)

Québec

Année	Bois à pâte	Bois de sciage	Autres	Total
(milliers de pieds cubes)				
1960	544 463	221,219	114,232	879,914
1961	574,906	223,778	115,412	914,096
1962	513,612	264,600	97,831	876,043
1963	531,228(*)	264,000(*)	95,000(**)	890,228
1964	588,756(*)	302,357(*)	90,000(**)	981,113
1965(*)	562,434(*)	297,990(**)	90,000(**)	950,424

(*) Chiffres préliminaires (**) Chiffres estimés

SOURCES: Opérations en forêts (25-201), Pulpwood Production, Consumption and Inventories (25-001), Production, expéditions et stocks en main des scieries à l'est des Rocheuses (35-002), B.F.S.

La situation économique, Québec 1965; Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de recherches économiques, p. 53.

Par rapport à 1964, les effectifs ouvriers en forêt, estimés à 24,718 en 1965, ont diminué de 3.1% et cela en dépit de l'augmentation des salaires et gages moyens.

Emploi et rémunération dans l'exploitation forestière (1)

Québec

Année	Employés	Rémunération	Moyenne des salaires et gages hebdomadaires
	nombre	\$'000	\$
1960	30,777	97,897	61.17
1961	26,220	95,441	70.00
1962	26,289	99,027	72.44
1963	23,152	99,238	82.43
1964(')	25,516	118,207	89.09
1965(')	24,718	118,071	91.86

(') Chiffres préliminaires (") Chiffres estimés.

(1) Etant donné que, depuis 1963, la méthode pour déterminer le nombre d'employés a été modifiée afin de rendre cette donnée comparable à celle des autres industries, les chiffres de 1963, 1964 et 1965 ne sont pas directement comparables à ceux des années antérieures.

SOURCE: Employment and Payrolls (72-201) et (72-002), B.F.S.

La situation économique, Québec 1965; Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de recherches économiques, p. 55.

Dans les années à venir, il semble que la structure de l'organisation et des modes d'exploitation, surtout chez les compagnies papetières, seront quelque peu modifiés. Déjà 25% des opérations de coupe sont mécanisées et cette tendance va s'accroître. En outre, la période d'exploitation dure environ huit mois et l'on prévoit qu'elle s'allongera davantage dans les années à venir. Ces transformations amèneront des changements appréciables pour la main d'œuvre forestière. Vraisemblablement, les effectifs nécessaires à la coupe diminueront. Toutefois, les travailleurs deviendront beaucoup plus spécialisés, la période d'emploi sera plus stable, la productivité des ouvriers augmentera dû à un meilleur équipement et conséquemment, les salaires eux aussi, augmenteront. Parallèlement à la diminution d'ouvriers requis pour la coupe, on estime qu'il y aura un grand besoin de mécaniciens pour l'entretien et la réparation de l'équipement motorisé.

Quant à la production des bois à pâtes et des bois de sciage, des études récentes ont démontré que les volumes destinés à ces deux usages devront augmenter en vue de répondre à la demande future.

L'industrie des pâtes et papiers

L'industrie des pâtes et papiers, tel que mentionné précédemment, constitue la plus importante industrie du Québec. On compte cinquante-trois usines dispersées dans presque toutes les régions de la Province.

La valeur de la production, qui avait augmenté à un taux annuel moyen de 4.7% de 1961 à 1964, a augmenté de 6.2% en 1965. Le volume de la production des pâtes et des papiers a suivi une tendance similaire avec un taux annuel moyen de 2.3% de 1961 à 1964 et de 5% en 1965.

Industrie des pâtes et papiers					
Volume et valeur de la production, emploi et rémunération					
Année	Production des pâtes et papiers		Employés	Rémunération	Salaire et Gages (hebdo)
	Volume (en milliers de tonnes)	Valeur (\$'000)	Nombre	\$'000	\$
1960	8,402	584,000	27,911	134,035	84.93
1961	8,544	590,000	26,253	137,932	88.89
1962	8,698	646,400	26,528	143,670	92.05
1963	8,823	674,000	26,897	145,918	101.02
1964	9,712	689,000	26,914	156,464	104.87
1965	10,123	734,966	27,337	165,632	107.00*

(*) Chiffres estimés

SOURCES: Section des statistiques forestières, B.S.Q.

Les effectifs ouvriers employés en 1965 ont été supérieurs à ceux de 1964 d'environ 1.8%, tandis que les rémunérations augmentaient de 5.6%.

Il semble bien qu'à court terme, la production de papier journal augmentera sensiblement. Cette augmentation prévue serait surtout attribuable à un accroissement de la consommation aux Etats-Unis, le principal client de l'industrie québécoise. Egalement, il est fort probable que les expéditions de papier journal aux pays d'outre-mer accuseront une certaine augmentation.

A long terme, on prévoit que la demande mondiale des pâtes et papiers continuera d'augmenter à cause de l'influence de certains facteurs comme l'accroissement démographique, un niveau de vie plus élevé et une éducation supérieure chez les populations. D'autre part, des sondages effectués par la F.A.O. ont démontré que plusieurs pays, où la demande actuelle de pâtes et de papiers est élevée, s'approchent de la limite de leur capacité de production à cause d'une pénurie de bois nécessaire à leurs besoins grandissants. On peut présumer que l'industrie québécoise des pâtes et papiers, fortement orientée vers l'exportation, sera en mesure de conquérir une part importante de ces nouveaux marchés mondiaux.

En ce qui concerne l'emploi, on prévoit une baisse des effectifs au niveau de l'administration. Cependant, on croit que la production le dimanche créera de nouveaux postes qui contrebalanceront avantageusement cette diminution. Enfin, à plus ou moins brève échéance, on estime que d'autres usines de pâtes et papiers viendront s'ajouter à celles déjà existantes au Québec.

L'industrie québécoise des sciages se caractérise par un nombre imposant de petites usines qui produisent un pourcentage restreint du volume total des bois d'oeuvre. D'un autre côté, on trouve un petit nombre de grosses usines ouvrant la plus grande part du volume. Ainsi, en 1963, environ 20% de toutes les usines de sciage du Québec avait une production inférieure à 35,000 p.m.p. par année.

En 1965, on dénombrait approximativement 800 scieries. Par rapport à 1964, il y a eu une diminution de 22 établissements.

La valeur de la production, qui avait crû à un taux annuel moyen de 14.3% de 1961 à 1964, n'a augmenté que de 4.3% en 1965. Le volume de la production de bois d'oeuvre a suivi à peu près la même tendance, avec un taux annuel de croissance de 12% de 1961 à 1964 et de 3.2% en 1965. On note toutefois une augmentation d'environ 20%, par rapport à 1964, dans la production des copeaux.

Industrie du sciage
Volume et valeur de la production, emploi et rémunération

Année	Production		Employés(I)	Rémunération	Salaire et Gages (hebdo)
	Volume (en milliers de pieds cubes)	Valeur \$'000	Nombre	\$'000	\$
1960	215,595	75,103	7,888	18,765	45.75
1961	209,648	74,291	6,817	17,586	49.61
1962	233,911	83,070	7,587	21,415	54.28
1963	259,523	92,275	7,946(*)	23,760(*)	57.50(*)
1964	294,647	110,715	8,588(*)	26,975(*)	60.40(*)
1965(*)	303,990	115,516	8,521(*)	27,831(*)	62.80(*)

(*) Chiffres estimés. (I) Ramenés à une base annuelle i.e. à 52 semaines de travail.

SOURCES: Section des statistiques forestières, B.S.Q., Production, expéditions et stocks en main des scieries à l'est des Rocheuses (35-002), Industries manufacturières (31-205), B.F.S.

La situation économique, Québec 1965; Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de recherches économiques, p. 56.

Les effectifs employés en 1965 ont été légèrement inférieurs à ceux de 1964. Cependant, à cause d'une productivité accrue, cette baisse de l'emploi s'est quand même traduite par un accroissement de la production.

A brève échéance, on estime que le phénomène d'inflation qui se manifeste depuis quelques temps pourrait engendrer une diminution de la demande bois d'oeuvre au Québec. En effet, en vue de modérer les tendances inflationnistes en cours, les pouvoirs publics ont, entre autre, intensifié les restrictions sur le crédit. De ce fait, les constructions domiciliaires et industrielles seront quelque peu ralenties. Or, comme environ 75% de la production de bois d'oeuvre est destinée à l'usage de la construction, il est fort probable que l'industrie du sciage sera affectée. A long terme cependant, on anticipe une augmentation sensible de la demande de bois d'oeuvre sur les marchés locaux et étrangers.

D'autre part, on prévoit que dans les années prochaines plusieurs usines disparaîtront ou seront intégrées à d'autres scieries pour ne laisser en opération que des entreprises vraiment rentables. Cette modification, qui est déjà amorcée, aura pour effet de réduire les effectifs ouvriers. Néanmoins, elle permettra une meilleure utilisation de la capacité installée, elle augmentera la productivité, la période d'opération et la stabilité de l'emploi. En outre, cette évolution aura pour effet d'accroître les salaires et gages de la main d'oeuvre qui demeurera dans ce secteur.

Les investissements dans l'industrie forestière

Il est impossible de dégager avec certitude les montants investis dans l'exploitation forestière au cours de l'année 1965.

Dans l'industrie des pâtes et papiers les immobilisations se sont ajustées à une demande en forte expansion. Après une hausse en 1964, les investissements se sont accrus d'environ \$100,000,000. en 1965.

Dans l'industrie des sciages les investissements sont demeurés stationnaires et s'élevaient à environ \$7,000,000.

Au cours des années à venir, les informations disponibles permettent de supposer que l'augmentation des immobilisations sera plus prononcée. Ces dépenses viseront à améliorer le rendement matériel afin de faire contrepoids à une hausse probable des salaires.

Ainsi, dans le secteur de l'exploitation forestière on prévoit que de fortes sommes seront investies. Cette tendance résultera, semble-t-il, d'une intensification de la mécanisation des opérations de coupes. Dans l'industrie des pâtes et papiers on estime que pour l'année 1966, les immobilisations augmenteront de 50%. Enfin, dans l'industrie des sciages on anticipe des immobilisations de l'ordre de \$8,000,000. à \$10,000,000. Dans ce dernier secteur, il est intéressant de noter que la disparition et l'intégration des usines, qui sont déjà commencées, devraient permettre de trouver plus facilement les capitaux nécessaires à la modernisation des usines restantes.

Le travail du dimanche dans les usines de pâtes et papiers

La Commission d'enquête sur l'observance du dimanche dans les usines de pâtes et papiers du Québec qui avait été instituée au mois d'août 1964 a déposé ses recommandations en mars 1966.

Cette commission dont le but était de proposer des normes d'application de la loi du dimanche qui tiennent compte du contexte économique actuel a étudié les nombreux mémoires qui lui ont été soumis et elle s'est appuyée sur des recherches effectuées par des experts indépendants.

Après avoir considéré les implications sociologiques, techniques et économiques du problème, la Commission en est arrivée à recommander que: "lorsque toutes les usines d'une compagnie de pâtes et papiers au Québec, dans une catégorie de produits, utilisant 90% de leur capacité normale de six jours, cette compagnie pourra poursuivre ses opérations le dimanche aussi longtemps que cette condition sera maintenue, pourvu que les employés y consentent et que l'autorité publique ne s'y oppose pas." (1)

Cette recommandation ayant été généralement bien accueillie, elle fût rapidement acceptée par le Gouvernement et la majorité des entreprises se sont prévalu des avantages de la production ininterrompue. A court-terme, ces avantages se manifesteront sur le plan économique par une utilisation accrue de la capacité installée des usines, par la création de quelques 2,000 emplois nouveaux aux moulins, ce qui amènera des salaires additionnels de plus de \$10,000,000. de dollars par année. A long-terme, cette mesure permettra une plus grande utilisation de notre matière première et améliorera la position concurrentielle des usines québécoises sur le marché mondial.

(1) Rapport de la Commission . . . p. 71.

Statistiques concernant l'Industrie forestière

Valeur des expéditions de bois à pâte et de pâtes et papiers en 1964 et 1965

Description	Valeur en \$'000	
	1964	1965
Expéditions de bois à pâte hors du Québec	19,546	28,206
Expéditions de pâte de bois hors du Québec	88,506	90,605
Expéditions de papiers et cartons au Canada et à l'étranger	585,731	627,350
Total	693,783	746,161

Bois à pâte coupés en 1964-65 suivant la tenure des terrains d'exploitation

Description	Nombre de cordes	
BOIS COUPES DANS LES FORETS DE LA COURONNE		4,933,000
Concessions forestières	4,578,000	
Autres terres de la Couronne	355,000	
BOIS COUPES SUR LES TERRES PRIVEES		
Petites et moyennes propriétés	1,751,000	
Grandes propriétés privées	485,000	2,236,000
Total		7,169,000

Bois à pâte coupés en 1964/65 par district administratif

No District	Nombre de cordes		Total
	Forêts de la Couronne	Terrains privés	
1	98,448	31,433	
2	195,866	61,135	
3	126,911	114,719	
4	215,937	379,942	
5	1,267,930	240,929	
6	635,136	25,223	
7	447,622	39,580	
8	348,922	593,464	
9	95,599	269,096	
10	43,346	185,363	
11	821,379	15,522	
15	75,048	38,527	
16	426,807	151,392	
20	98,785	36,367	
21	—	7,351	
23	34,808	—	
24	—	46,216	
	<u>4,932,454</u>	<u>2,236,259</u>	<u>7,168,803</u>

Production des pâtes, papiers et cartons en 1965

Description	Nombre de tonnes de 2,000 lbs
PRODUCTION DES PATES	5,385,000
Pâte mécanique	3,098,000
Pâte au bisulfite	1,250,000
Pâte au sulfate	863,000
Autres pâtes	84,000
Sassures	90,000
PRODUCTION DES PAPIERS ET CARTONS	4,738,000
Papier à journal	3,594,000
Papier bouquin ou à écriture	115,000
Papier d'emballage	208,000
Papier de soie	81,000
Autres papiers	84,000
Cartons	656,000

Personnel employé et salaires payés par l'industrie des pâtes et papiers en 1965

Description	Nombre d'employés	Salaires payés
AUX USINES	27,338	\$165,631,978
Employés appointés	4,721	\$ 33,652,736
Employés à gages	22,617	131,979,242

Statistiques concernant l'industrie des pâtes et papiers dans le Québec en 1965

Description	Montant ou quantité
Bois coupés et achetés (cordes)	7,169,000
Valeur des matières premières et autres fournitures utilisées	\$265,745,668
Valeur de la pâte vendue	\$107,615,897
Valeur des papiers et cartons vendus	\$627,349,621

**Production totale de bois d'oeuvre, par essence,
et autres principaux produits—1964**

Bois d'oeuvre	Quantité
	'000 p.m.p.
RESINEUX	
Epinette et sapin	984,089
Pin gris	114,144
Pin blanc	79,424
Pruche	16,466
Pin rouge	5,616
Cèdre	5,137
Mélèze	14
	1,204,890
FEUILLUS	
Bouleau	9,088
Merisier	126,791
Erable	53,099
Peuplier ou tremble	11,769
Orme	5,136
Tilleul	10,017
Hêtre	627
Frêne	1,338
Chêne	2,946
Autres bois durs	5,063
	225,424
	1,430,314
AUTRES PRODUITS	
Bois à fuseaux	10,029
Bardeaux (carrés—87,183)	8,718
Lattes (mille—100,174)	20,035
TRAVERSESES	
Résineux (unités— 35,150)	1,125
Feuillus (" —167,715)	5,367
Grand total	1,475,588

Statistiques sur l'industrie des bois de sciage du Québec

Année	Main d'oeuvre et salaires			Production				
	Nombre de scieries	Nombre d'employés	Salaires payés	Sciages '000 p.m.p.	Fuseaux '000 p.m.p.	Bardeaux (carrés)	Lattes (mille)	Traverses (unités)
1954	2,124	16,529	\$13,337,000	1,084,493	8,407	68,083	57,577	513,499
55	1,975	15,841	12,971,000	1,019,513	8,044	74,232	60,163	376,398
56	1,740	13,805	15,400,000	1,098,996	9,857	67,252	37,760	385,143
57	1,662	13,351	14,120,000	1,047,257	10,681	43,494	46,321	627,398
58	1,613	12,347	14,476,000	917,735	8,465	42,478	38,712	529,933
59	1,559	12,377	15,670,000	997,486	7,091	65,768	68,300	493,909
60	1,390	13,089	18,590,000	1,032,969	10,037	121,862	64,012	311,891
61	1,184	12,585	17,825,000	1,013,115	10,554	63,880	58,315	203,803
62	1,127	13,986	24,050,000	1,125,792	11,666	78,193	90,084	195,624
63	1,074	14,233	25,483,000	1,247,268	15,259	84,885	102,404	191,162
64	822	13,322	30,266,000	1,430,314	10,029	87,183	100,174	202,865

Statistiques sur l'industrie des pâtes et papiers dans le Québec depuis 1955

Année	Nombre d'usines	Nombre d'employés à l'usine	Salaires payés	Bois à pâte utilisé	Copeaux reçus à l'usine	Production	
						Pâtes	Papiers
			\$	cordes	tonnes	tonnes	
1955	55	28,114	113,894,000	6,044,000	—	4,485,000	3,874,000
56	54	29,680	127,493,000	6,439,000	—	4,809,000	4,054,000
57	54	28,528	127,088,000	6,047,000	—	4,619,000	3,986,000
58	55	27,292	121,954,000	5,402,000	—	4,210,000	3,694,000
59	56	26,020	123,233,000	5,560,000	—	4,137,000	3,813,000
60	52	27,911	134,035,000	5,807,000	—	4,496,000	3,906,000
61	52	26,253	137,932,000	5,960,000	—	4,597,000	3,947,000
62	54	26,528	143,670,000	6,177,000	—	4,681,000	4,017,000
63	53	25,897	145,918,000	6,363,000	—	4,760,000	4,063,000
64	52	26,914	156,464,000	6,234,000	521,000	5,239,000	4,473,000
65	53	27,338	165,632,000	6,407,000	631,000	5,385,000	4,738,000

Liste des concessionnaires forestiers au 1er mai 1966

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
001	Alarie Inc., Achille Dubuisson (Abitibi-Est)	Cantons de Fournière et de Surimau	30		30
002	Ally & Cie Limitée, N.A. 14, rue Ste-Angèle, Roberval (Roberval)	Canton d'Argenson	37		37
003	Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills, Limited, C.P. 1487, Québec 2	Riv. Montmorency Riv. Betsiamites et Sault-au-Cochon	169 } 3,263 }		3,432
004	Arnold Farms Limited, Grenville (Argenteuil)	Canton de Grenville	7		7
016	Baie St-Paul Lumber Company Limited, a/s St-Anne Power Company, Beauport (Montmorency)	Riv. du Gouffre Riv. aux Outardes	59 } 400 }		459
017	Barnet & Company Limited, A. C.P. 730, Maniwaki (Gatineau)	Riv. Coulonge et Lac Victoria	181		181
020	Belley, Epiphane St-Siméon (Charlevoix)	Canton de Callières	7		7
021	Bisson, Raoul Senneterre (Abitibi-Est)	Canton de Faillon Canton de Vaquelin	6 } 6 }		12
022	Bonneau & Fils Ltée, J. A. 2651 Ste-Cunégonde, Montréal 3	Canton de D'Esclis	47		47
023	Booth Lumber Limited, Tee Lake (Témiscamingue)	Riv. des Outaouais et Kipawa	1,161		1,161
024	Byrne, Frank 1025 Mont St-Denis, Sillery, P.Q.	Cantons de Boisseau, de Dollard et de Faucher		8.3	8.3
051	Canada Paper Company, 840 Edifice Sun Life, Montréal 2	Riv. Bell Riv. Chaudière Canton de Risborough	683 } 75 }	12.5 }	770.5
053	Caonguay, Antoine (décédé) St-Félicien (Roberval)	Riv. du Cran		15	15
054	Cellard, Mme Vve Eugène Pointe à la Garde (Bonav.)	Canton de Gravier	25		25
055	Champagne, Herménégilde St-Magloire (Bellechasse)	Canton de Bignell	49		49
056	Chantiers Conjointe Enr., a/s Elzéar Tremblay & Fils Ltée, St-Bruno (Lac St-Jean)	Lac Kénogami	26		26
057	Chantiers Tessier Ltée, Les St-Félicien (Roberval)	Riv. Vermillon	7		7
058	Charbonneau, Paul & Normand St-Gabriel de Brandon, (Berthier)	Canton de Peterborough	2		2
059	Charbonneau, Rosario St-Alexis-des-Monts, (Maskinongé)	Canton de Belleau	12		12
060	Chibougamau Lumber Limited, St-Prime (Roberval)	Cantons d'A Illebois, d'Argenson etc. Canton de Bochart	92 } 50 }		142
061	Collin Lumber Limited, Montmagny (Montmagny)	Riv. du Sud	58		58
062	Commonwealth Plywood Company Limited, Ste-Thérèse de Blainville, (Terrebonne)	Cantons de Cognac, de Mortagne et de Sébille	30		30
070	Cie de Bois de Nouvelle Limitée, La Carleton-sur-Mer (Bonaventure)	Canton de Pilote	50		50
063	Cie de Bois St-Laurent Limitée, La 12, rue Fussey, Cap-de-la-Madeleine (Champlain)	Rivière Jupitagan	24		24
064	Cie de Contre-Plaques du Canada (Québec) Ltée, La Bellevue (Témiscamingue)	Lac Chenon	80		80
110	Compagnie Donohue Limitée, La Clermont (Charlevoix)	Riv. Chicoutimi et Malbaie Riv. du Gouffre, Malbaie et Montmorency Riv. Ouelle et lac de l'Est Riv. Malbaie (rég.) Riv. Malbaie (spéc.) Riv. St-Jean	92 } 31 } 385 } 417 } 280 }	136.1 }	1,341.1
065	Cie Dufour Limitée, La St-Noël de Matapédia, (Matapédia)	Canton de MacNider	1		1
066	Cie Gagnon Ltée, La St-Félicien (Roberval)	Riv. du Cran Cantons de La Dauversière, de Fancamp et de Raales	70 } 125 }		195
164	Compagnie Gaspezia Limitée, La 65, rue Ste-Anne, Québec	Riv. Betsiamites Riv. Grande Rivière et Pabou	347 } 637 }		984
067	Compagnie Grenon & Fils Ltée, La Grande Baie (Chicoutimi)	Riv. Cyriac	18		18

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
068	Compagnie Internationale de Papier du Canada, Edifice Sun Life, Montréal 2	Riv. Gatineau	6,983		20,614.7
		Canton de Huard (E)		11.7	
		Riv. Noire	200		
		Riv. Opawica	851		
		Riv. Opawica (F)		115	
		Riv. des Outaouais	5,057		
		Riv. Pentecôte	505		
		Riv. Rouge	982		
		Riv. St-Maurice inf.	2,640		
	Riv. St-Maurice sup.	3,270			
069	Compagnie Prince Limitée, La 65, rue Ste-Anne, Québec 4	Baie des Ha! Ha!	93		8,220.1
		Riv. Ste-Marguerite	453		
		Riv. Saguenay Sud inf.	282		
		Riv. Betsiamites et Shipshaw	2,092		
		Lac Kénogami sup.	1,266		
		Riv. Mitis et Rimouski	609		
		Riv. Péribonca	3,397		
		Riv. Shipshaw (spéc.)		28.1	
071	Consolidated Paper Corporation Limited, Edifice Sun Life, Montréal 2	Riv. Assomption et Mastigouche	614		13,835
		Riv. Basiacan et Ste-Anne	796		
		Cantons de Bazin et de Monet	234		
		Riv. Escoumains	379	23	
		Riv. Manouan	1,368		
		Riv. à Mars et Ha! Ha!	226		
		Riv. Mattawin inf.	644		
		Riv. Mattawin sup.	1,389		
		Riv. Métabetchouan	927		
		Riv. Normandin	1,040		
		Riv. des Outaouais inf.	815		
		Riv. des Outaouais sup.	577		
		Riv. Péribonca	1,530		
		Riv. Portneuf	682		
Riv. Trenche et Saumon	1,363				
	Riv. Vermillon	1,228			
074	Cossette Inc., J. J. Champneuf (Abitibi-Est)	Canton de Hurault	50		50
072	Cournoyer, Hosanna St-Roch de Mékinak, (Lavolette)	Canton de Carignan	10		10
073	Cumyn & Company Limited, 244 Ouest, rue St-Jacques, Montréal 1	Canton de Morin	2		2
101	Danereau & Fils Ltée, Georges Grenville (Argenteuil)	Cantons d'Addington et de Labelle	19		19
102	D Auteuil Lumber Co. Ltd, The 56, rue St-Pierre, Québec 2	Canton d'Adstock	9		141
		Canton de Betsiamites	25		
		Chemin des Marais		47.7	
		Riv. Chicoutimi		4.3	
		Riv. Noire	18		
	Riv. aux Vases			37	
103	Dent Lumber Limited, C.P. 730, Maniwaki (Gatineau)	Riv. des Outaouais	234		234
104	Didier, Ferdinand Caupasacal (Matapédia)	Canton de Ristigouche	22		22
105	Dionne, Paul Val d'Or (Abitibi-Est)	Canton de Malartic	1		1
106	Dionne & Dionne Engr., St-Mathieu (Rimouski)	Seigneurie de Nicolas Rioux	50		50
107	Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Engr., C.P. 320, Rimouaki (Rimouski)	Lac Matapédia	5		5
108	Dominion Ayers Limited, Lachute (Argenteuil)	Riv. Dumoine	300		300
109	Domtar Limited 25, rue St-Louis, Québec 4	Riv. Betsiamites	452		1,373
		Riv. Jacques-Cartier	710		
		Riv. Madeleine	99		
		Riv. Sault au Mouton	112		
111	Dufresne, Jos. A. Val d'Or (Abitibi-Est)	Canton de Pascalis	12		12
131	Eagle Lumber Company Limited, The 6235, St-Laurent, Montréal 10	Canton d'Olier	24		24
132	Eddy Company, The E. B. Hull (Hull)	Riv. Coulonge	1,541		3,934
		Riv. Dumoine	1,253		
		Riv. du Léivre	55		
		Riv. Rouge	109		
		Riv. Gatineau sup.	976		
134	Eddy Company, The E. B. & The Royal Trust Company, Hull (Hull)	Riv. Gatineau sup.	305		305
136	Entreprises Marois Inc., 1056, 3 ^{ème} avenue, Val d'Or (Abitibi-Est)	Cantons de Daine et de La Ribourde	50		50

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
137	Exploitations Forestières du Saguenay Ltée, Les 23 Est, rue Racine, Chicoutimi (Chicoutimi)	Riv. Blanche	33		33
149	Fonteneau Inc., a/s Me Jacques Taschereau, n.p. 635 Est, Boul. Henri Bourassa, Suite 4, Montréal	Cantons de Fonteneau et de Thémis	68		68
147	Forest Industries Limited, 1245 Ouest, rue Sherbrooke, Suite 1150, Montréal 25	Riv. Moisie	50		50
148	Forêt Coulonge Inc., 1250, 3ième avenue, Québec 3	Riv. Coulonge et Lac Duval	140		140
150	Fortier, Albert a/s Restaurant Fortier Inc., Shefferville (Duplessis)	Canton de Ristigouche	3		3
151	Fortin Lumber Inc., Amos (Abitibi-Est)	Canton de Chaste	50		50
152	Fox Lake Timber Company Ltd a/s Landriau & Dean, 68 rue Yonge, chambre 214, Toronto 1, Ont.	Canton de Delbreuil	77		77
153	Fraser Companies Limited, Edmundaton, N.B.	Riv. Assemetquagan Lac Témiscouata Riv. Kedgwick et Patapédia Riv. Millstream	183 289 140 101		713
161	Gagnon & Fils Limitée, Nap. C.P. 66, Station B, Québec 2	Cantons de Chabot et de Painchaud Canton de Courville Cantons de Berthelot et de Noisieux (3) Canton de Noisieux (2) Canton de Noisieux (1) Cantons de Valmy et de Vasson	41 8 76 12.7 9.4 11.2		158.3
162	Gagnon & Frères de Roberval Limitée, 23, rue Paradis, Roberval (Roberval)	Cantons d'Avagour, de De Cazes et de Meilleur, Canton de Crespieul Riv. Ouatchouaniche	230 31 128		389
163	Garthby Manufacturing Company, Lac Mégantic (Frontenac)	Cantons de Garthby, de Ham Nord etc.	5		5
166	Gaudreau, Aimé 56, rue St-Pierre, Québec 2	Riv. Godbout		7.8	7.8
167	Gilbert, Ronaldo Courcelles (Frontenac)	Canton d'Ashtock	1		1
168	Gillies Bros. & Co. Ltd, Braeside, Ont.	Riv. Coulonge Riv. Noire et Schyan	739 433		1,172
169	Gobier Limitée, Edouard 365, Boul. Ste-Croix, Cité de St-Laurent (Jacques-Cartier)	Riv. Noire Lac Chibougamau	75 150		225
171	Gonthier & Frères Inc., Barraute (Abitibi-Est)	Cantons de Bernetz et de Fonteneau	50		50
172	Guérette Inc., Raoul Eastcourt (Témiscouata)	Riv. St-François (St-Jean) Riv. Mégicane Canton de Berthelot	115 300	4	419
173	Gulf Pulp & Paper Company, C.P. 1004, Québec 2	Riv. Marguerite	927		927
191	Houde, Joseph Petit Saguenay (Chicoutimi)	Cantons de Ducreux, de Périgny et de Sagard	50		50
192	Howard-Bienvenue Inc., La Sarre (Abitibi-Ouest)	Cantons de Carqueville, de Célern etc	150		150
193	Howard Smith Paper Mills Ltd, 840, Edifice Sun Life, Montréal 2	Canton de Lesueur Riv. Oskélanéo Riv. Bell et Waswanipi	21 75 1,235		1,331
201	Industries de Girardville Limitée, Les Normandin (Roberval)	Cantons de Crevier, de Dosquet etc	50		50
202	Industries de Luceville Inc., Luceville (Rimouski)	Riv. Betsiamites		20.2	20.2
211	Jalbert & Tremblay Limitée 125 Est, rue Racine, Chicoutimi (Chicoutimi)	Canton de Harvey	9		9
212	Jean, Sarto Morigeau (Via St-François Station) (Bellechasse)	Canton de Denault	50		50
213	J. R. Lumber Company Limited, Amos (Abitibi-Est)	Cantons de Bernetz et de Coigny	50		50

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
222	Kimberley-Clark Lumber (Canada) Limited, s/s Frank Byrne, 1025 Mont St-Denis, Sillery, Qué.	Cantons de Haig, de Jurie etc		86	86
221	Kingsberry, Arthur Ironside (Hull)	Canton de Wakefield	6		6
223	Kruger Pulp and Paper Limited 3285, Chemin Bedford, Montréal 26	Riv. Opawica	250		250
231	Laberge & Frères (St-Prime) Inc., St-Prime (Roberval)	Canton de Condé Cantons d'Ailleboust, de Béland etc.	15 } 115 }		130
232	Laberge & Laberge Ltée C.P. 250, St-Félicien (Roberval)	Riv. du Cran (Sup.), Vermillon et canton de Louvigny	143		143
233	Lacroix, André Carleton-sur-Mer (Bonaventure)	Canton de Carleton	10		10
234	Lacroix, Charles 71, rue St-Pierre, Québec 2	Canton de Queylus	30		30
235	Lacroix, Edouard (décédé) s/s André Lacroix, Carleton-sur-Mer (Bonaventure)	Canton de Nouvelle	5		5
236	Lacroix Lumber Limitée, Carleton-sur-Mer (Bonaventure)	Canton de Boutet et de Dunière	25		25
237	Lagueux & Frères Inc., 915 Ouest, rue St-Cyrille, Québec	Canton de Pershing		11.9	11.9
238	Lake Mégantic Pulp Company, Lac Mégantic (Frontenac)	Riv. Chaudière Sup.	83		83
239	Laliberté, Hector Ruisseau-à-Rebours (Gaspé-Nord).	Canton de Duchesnay	4		4
240	Lamontagne, Alphonse Station Morisset (Dorchester)	Canton de Ware Canton de Daquam	1 } 12 }		13
241	Lamoureux, Paul L. 93-17ième avenue, Lachine (Jacques-Cartier)	Canton de Doncaster	2		2
242	Larouche, Aimé Ste-Croix (Lac St-Jean)	Canton de Caron	5		5
246	Lavoie & Frères Inc., Landrienne (Abtibi-Est)	Cantons de Chaste et de Fonteneau	50		50
243	Leblanc Limitée, Ludger Amqui (Matapédia)	Riv. au Saumon (Gaspé)	50		50
244	Leclerc, J. B. Carleton (Bonaventure)	Canton de Gravier	35		35
261	Maclaren Company Limited, The James Buckingham (Papineau)	Riv. du Lièvre (inf.) Riv. du Lièvre (sup.)	1,206 } 1,353 }		2,559
262	Madawaska Corporation Limitée Carleton-sur-Mer (Bonaventure)	Canton de Nouvelle	9		9
279	Manitou Forest Products Limited, 4795 Ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 6	Cantons de Beresford et de Wolfe	8		8
263	Maniwaki Lumber Company Limited, 4795 Ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 6	Lac Trente et un mille	38		38
264	Marin, Damase (décédé) Ste-Marthe (Gaspé Nord)	Canton de Christie	4		4
265	Marsouins Lumber Company Marsoui (Gaspé-Nord)	Cantons de Christie et de Duchesnay	73		73
266	Matapédia Company Limited, 71, rue St-Pierre, Québec 2	Canton de d'Eglis Canton de Richardson Riv. Etchemin	44 } 50 } 24 }		118
267	McGibbon & Sons Limited, A. D. C.P. 7, Lachute (Argenteuil)	Cantons de Harrington et de Wentworth	28		28
268	McGillivray Lake Lumber Limited, C.P. 276, Pembroke, Ont.	Lac McGillivray	29		29
269	Mégantic Manufacturing Company, Lac Mégantic (Frontenac)	Riv. Chaudière et St-François Canton de Ditton Canton de Marston	88	5 } 5 }	98
270	Mills Trading Company Limited, s/s Dominion syers Limited, Lachute (Argenteuil)	Riv. à l'Ours	80		80
271	Mohawk Corporation Limited, C.P. 80, Rivière du Loup, (Rivière du Loup)	Riv. du Loup (St-Denis)	81		81
272	Mont-Louis Seigniorly Limited, C.P. 158, Ville Mont-Royal, Montréal 16	Canton de Duchesnay	68		68

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
273	Moose Lake Timber Limited, a/s Albert Giguère Ltée, Chemin de la Fonderie, Shawinigan (St-Maurice)	Riv. Coulonge	139		139
274	Morin Ltée, Rosario Chicoutimi-Nord (Chicoutimi)	Riv. Valin et Lac Poulin de Courval	182		182
275	Murdock Limitée, John 2475 Boulevard Laurier, Sillery, Qué. 6	Cantons de Bourgmont et de Bongard	12		12
276	Murdock & Fils Limitée, John 2475 Boulevard Laurier, Sillery, Qué. 6	Rivière aux Perles	15		15
277	Murdock Lumber Company, 2475 Boulevard Laurier, Sillery, Qué. 6	Rivière Ste-Marguerite	240		240
278	Murdock & Murdock Ltée, 2475 Boulevard Laurier, Sillery, Qué. 6	Rivière Ouasiemaka Rivière Ouasiemaka Rivière Mikoasas Rivière aux Dorts	221 20 277 40		558
296	New-Brunswick International Paper Company, Edifice Sun Life, Montréal 2	Baie des Chaleurs	1,119		1,119
297	New-Brunswick International Paper Company & Edouard Lacroix (décédé), a/s André Lacroix, Carleton-sur-Mer (Bonaventure)	Canton de Mann	2		2
300	Normick Limitée, J. H. La Sarre (Abitibi-Ouest)	Cantons de Bacon, de Boivin etc	100		100
018	Papeteries Bathurst Limitée, Les 635 Ouest, Boulevard Dorchester, Montréal 2	Riv. Bonaventure et Caspédia	1,481		1,481
312	Paradis & Fils Limitée, Chambre 1463, Edifice Sun Life, Montréal 2	Rivière Mégiscane	280	75.5	355.5
314	Pelchat, Louis (décédé) St-Romain de Winalow (Frontenac)	Canton de Winalow	1		1
315	Pineau Jr., Alphonse St-Anaclet (Rimouski)	Canton de Neigette	1		1
319	Produits Forestiers Dufrene Inc., Val d'Or (Abitibi-Est)	Cantons de Marrias et de Sabourin Canton de Denain	20 50		70
330	Quebec Hardwoods Inc., 84, rue Vaudreuil, Hull (Hull)	Canton d'Edwards	45		45
331	Quebec North Shore Paper Company, 680 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2	Rivière Manicouagan Rivière Piatuakanis Rivière aux Rochers Rivière Franquelin Canton de Morency	4,419 280 808 245		5,782.8
336	Racine, Robert 50 rue LaSalle, Noranda (Rouyn-Noranda)	Cantons de Maizerets, de Sauvé et de Soissons	50	30.8	80.8
337	Richardson Company Limited, James Cap Chat (Gaspé Nord)	Riv. Cap Chat et Caspédia	206		206
339	Rodger River Sawmills Limited, 398 Avenue Road, suite 224, Toronto 7, Ont.	Canton de Villars	62		62
336	St-Anne Power Company, Beaupré (Montmorency)	Rivière Ste-Anne	88		88
337	St-Anne Paper Company Limited, Beaupré (Montmorency)	Rivière aux Outardes	400		400
338	St-Lawrence Corporation Limited, 840 Edifice Sun Life, Montréal 2	Cantons de Chesham, de Ditton et de Hampden Rivière du Loup (Yamachiche) Rivière Mistassini Rivière Trinité	17 328 5,175 400		5,920
359	St-Raymond Paper Limited 1155 Ouest, Boulevard Dorchester, chambre 915, Montréal 2	Riv. Chamouchouane et Azianne Rivière Métabetchouan Rivière Ste-Anne	331 160 204		695
360	St-Regis Paper Company (Canada) Limited, 920 Edifice Sun Life, Montréal 2	Rivière Godbout (f) " " (g) " " (j)		5.8 9.2 31.7	138.7
361	St-Siméon Timber Products Limited, 56, rue St-Pierre, Québec 2	Cantons de Chauveau et de Sagard	59		59
362	Saguenay Furniture Company, Rivière du Moulin (Chicoutimi)	Riv. du Moulin	91		91

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
363	Saucier Limitée, Gérard Val d'Or (Abitibi-Est)	Canton de Comtois	50		50
364	Seale, Succession de Joseph Edgar Morin Heights (Argenteuil)	Canton de Howard	6		6
365	Seigniorv Timber Lands Limited, Sayabec (Matapédia)	Rivière Casapédia	89		89
366	Smith Bros., C.P. 100, Campbell's Bay (Pontiac)	Canton de Litchfield	6		6
367	Soucy, Ernest (décédé) St-Alexandre (Kamouraska)	Cantons de Bourgmont et de Chasseagne		12.2	12.2
368	Soucy & Fils Limitée, E. St-Alexandre (Kamouraska)	Canton de Bourgmont Canton de Chabot	3	4.9	7.9
369	Soucy Inc., F. F. C.P. 490, Rivière du Loup, (Rivière du Loup)	Canton de Parke	15		15
370	Soucy Inc., J. O. St-Alexandre (Kamouraska)	Canton de Bongard	16		16
371	Syndicat Coopératif Forestier de St-Thomas Didyme, Le St-Thomas Didyme (Roberval)	Canton de Condé	13		13
373	Syndicat Forestier de St-Alexis- des-Monts, Le St-Alexis-des-Monts (Montcalm)	Rivière Mattawin	50		50
385	Thurso Pulp and Paper Company, Thurso, (Papineau)	Riv. Blanche et Petite Nation Rivière du Sour	479 } 238 }		717
386	Timbers & Powers Limited, 1403 Edifice Sun Life, Montréal 2	Cantons de Louvicourt et de Vauquelin	25		25
390	Weyerhaeuser Quebec Limited, Princeville (Arthabaska)	Riv. des Outaouais	175		175
454	Université Laval, Cité Universitaire, Ste-Foy, Québec 6	Forêt expérimentale		25.8	25.8
TOTAL			86,996	808.	87,804

* Les concessions forestières spéciales ont été, pour la plupart, attribuées à la suite d'échanges contre des propriétés privées. Les règlements auxquels elles sont assujetties varient selon les circonstances particulières à de tels échanges.

**Liste des transferts de concessions forestières effectués
durant l'exercice 1965/66**

Concessionnaires	Unités d'aménagement	Superficie (m.c.)
Gonthier & Frères Inc.	Cantons de Bernetz et de Fonteneau	50
Lavoie & Frères Inc.	Cantons de Chaste et de Fonteneau	50
J. H. Normick Limitée	Cantons de Collet, Boivin, Brabazon & Bacon	100
Produits Forestiers Dufresne Inc.	Canton de Denain	50

Listes des concessions forestières accordées durant l'exercice 1965/66

Anciens concessionnaires	Unités d'aménagement	Superficie (m.c.)	Nouveaux concessionnaires
Emile Poirier et Louis Philippe Gagnon	Canton de Daaquam	12	Alphonse Lamontagne
Paradis Lumber Limited	Canton de Pilote	50	La Cie de Bois de Nouvelle Limitée
Gérard Audet	Canton de Bochart	50	Chibougamau Lumber Limited
Rosario Morin	Riv. Valin et Lac Poulin de Courval	182	Rosario Morin Ltée
Pineau Frères Enr.	Rivière Mistigouguèche	24	La Compagnie Price Limitée
Ovide Gaudet	Canton d'Edwards	45	Quebec Hardwoods Inc.
Grand River Company	Riv. Grande Rivière et Pabos	102	La Compagnie Gaspesia Limitée

TABLE DES MATIÈRES

Lettre du Ministre.....	3
Organigramme	6
I — Direction générale de la planification.....	9
Fonctions et structures	10
Service de l'aménagement régional	11
Service des études économiques.....	13
Service de la recherche.....	14
Service de la formation technique.....	15
II — Direction générale du domaine territorial.....	17
Service des terres	18
Service du cadastre	21
Service de l'arpentage et de la géodésie.....	23
Service de la photogrammétrie et de la cartographie	26
III — Direction générale des bois et forêts.....	29
Fonctions et structures	30
Service de l'inventaire forestier	32
Service de l'aménagement forestier.....	34
Service de la protection.....	36
Travail exécuté	40
Service des exploitations forestières	50
Service de la forêt rurale	56
Service de la restauration forestière	60
Service des forêts domaniales	67
IX — Les services administratifs.....	69
V — La Commission de la géographie.....	79
VI — Etats des revenus et dépenses.....	81
VII — Initiatives spéciales du Ministère.....	85
Annexes.....	89

